

Section d'archéologie et d'histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Appel à communication programmatique du 141^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, université de Rouen 11-16 avril 2016 *L'animal et l'homme*

Introduction

Le 141^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, qui se tiendra à l'université de Rouen du 11 au 16 avril 2016, a retenu le thème de « L'animal et l'homme ». Ce sujet, large et interdisciplinaire, est devenu ces dernières années source de réflexions dans les domaines politique et social. Le débat s'étend désormais au cœur de nos sociétés trouvant parfois un écho au sein des instances parlementaires pour tenter de refonder le statut juridique de l'animal considéré désormais comme un être sensible. Cette prise de conscience reflète le lent processus en cours d'évolution des relations entre les êtres vivants sur une planète aux ressources limitées. L'animal et l'homme sont issus d'un même patrimoine génétique, mais grâce aux progrès de la science, l'homme en prend meilleure conscience. Le mot « animal » dérive d'une forme latine qui évoque la vie en mouvement et l'âme. Parmi les êtres vivants, les animaux se sont développés pendant une très longue période sans que la question de la relation avec l'homme n'intervienne. *A contrario*, dès l'apparition de l'homme, celui-ci n'a eu de cesse de multiplier les contacts avec le monde animal. On peut supposer qu'au-delà de la simple perception de menace ou de ressource que peut représenter l'animal pour l'homme, et grâce à l'évolution des sociétés humaines, les rapports entre l'un et l'autre se complexifient à mesure que se développent les notions d'amis et d'ennemis, de bon et de mauvais, d'utile et de nuisible, de domestique et de sauvage. La compagnie des animaux est toujours à la base d'attitudes diverses et complexes où s'affirment les caractères de la nature humaine qui iront parfois jusqu'à la transposition et à la symbolique. Témoignage de cette ambiguïté constante, l'animal, souvent exploité, utilisé, rentabilisé, sera tantôt perçu comme « meilleur ami de l'homme » pour ce qui est du chien, « plus noble conquête de l'homme » pour le cheval, voire – au contraire de l'animal sauvage des *Fables* de La Fontaine – comme objet rassurant, à l'instar de l'ours en peluche donné aux enfants. L'animal est peut-être aussi un « double » de l'homme. Les mots de Jean de La Fontaine dans son discours au duc de La Rochefoucauld pourraient en donner le préambule :

« Je me suis souvent dit, voyant de quelle sorte

L'homme agit et qu'il se comporte

En mille occasions comme les animaux :

Le roi de ces gens-là n'a pas moins de défaut

Que ses sujets, et la nature

A mis dans chaque créature

Quelque grain d'une masse où puisent les esprits :

J'entends les esprits-corps, et pétris de matière » (*Fables*, livre X, 15).

L'histoire, bâtie par les hommes, a longtemps été écrite ou racontée comme une aventure, dont seul l'homme était le héros, formant ainsi une histoire exclusive, anthro-centrée. Par ses orientations affirmées ou non à l'égard de l'animal, l'homme a souvent exprimé sa prétention à incarner une nature supérieure tout en reconnaissant une certaine ambiguïté quant à son statut propre. Les rencontres de Rouen auront pour but de développer la réflexion sur les rapports entre l'animal et l'homme, et *de facto* sur l'homme lui-même. L'ordre de présentation n'est pas dénué de sens. « L'animal et l'homme » ne dit pas la même chose que « l'homme et l'animal ». C'est bien du côté de l'animal qu'il conviendra d'envisager ces rapports, en partant du patrimoine naturel pour examiner comment l'animal nous renseigne sur l'homme et sa perception au travers du temps et de l'espace.

Plusieurs travaux historiques, précurseurs ou pionniers à l'instar de ceux des talentueux Robert Delort¹, Michel Pastoureau², Daniel Roche³, Jean-Marc Moriceau⁴ ou encore Éric Baratay⁵ ont pourtant souligné avec acuité que l'animal possède une histoire propre méritant que l'on s'y intéresse. Force est de constater que ces chemins de recherche qu'il nous faut parcourir restent encore largement à développer et à étendre dans les différentes sphères disciplinaires. De nombreuses formes animales ont participé à cette histoire humaine, soit à l'occasion de lents processus ou lors de grands événements. Longtemps considéré comme simple objet, l'animal a retrouvé vie et a pris, petit à petit, une place plus importante et plus active. Dans les domaines littéraires où philosophiques, citons pour montrer l'acuité de la réflexion, les travaux d'Élisabeth de Fontenay et ceux de Catherine Larrère⁶. La recherche récentes et la multiplication de questions dans les médias montrent combien l'animal s'est installé au cœur des préoccupations. Ce congrès aura pour but d'en mesurer l'importance.

¹ Robert Delort, *Les Animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 1984.

² Michel Pastoureau, *L'Ours, histoire d'un roi déchu*, Paris, Seuil, 2007.

³ Daniel Roche, *La Culture équestre de l'Occident*, Paris, Fayard, 2008 et 2011.

⁴ Jean-Marc Moriceau, *L'homme contre le loup : une guerre de deux mille ans*, Paris, Pluriel, 2013 ; *Id.*, *Sur les pas du loup : tour de France et atlas historiques et culturels du loup du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Montbel, 2013.

⁵ Éric Baratay, *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, L'univers historique, Paris, Seuil, 2012.

⁶ Élisabeth de Fontenay, *Le Silence des bêtes, la philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard, 1998 ; Catherine Larrère, « Actualité de l'animal-machine », *Les Temps modernes*, n° 630-631, mars-juin 2005-2006, p. 143-163.

Pour bien comprendre l'esprit qui guide l'investigation savante, et compte tenu de l'ampleur du sujet, il est important de définir dans ce volet introductif ce que ce congrès ne prendra pas en considération. Ainsi, l'animal ne sera pas étudié en tant que nourriture pour l'homme. Nous gardons en mémoire les importants travaux que le 138^e Congrès tenu à Rennes du 22 au 27 avril 2013 avait largement développés sur le thème « Se nourrir. Pratiques et stratégies alimentaires ». Le rôle de l'animal dans le processus d'alimentation de l'homme y apparaît clairement, nous renvoyons donc à la lecture des actes de ce congrès. Il nous a donc paru nécessaire d'exclure de nos approches l'animal en tant qu'aliment avec toute la déclinaison des aspects économiques et sociaux liés à son usage dans la nourriture : l'élaboration alimentaire de chairs, d'œufs, de lait, etc. ; les techniques de chasse, de pêche, le passage de la cueillette à l'élevage notamment pour les huîtres, les moules, etc. ; ainsi que le débat sur l'épuisement de la ressource halieutique. Dans le même esprit, ne seront pas reprises au cours de nos séances les questions de la chasse et de la pêche dans leurs aspects purement alimentaires. Nous retiendrons toutefois la notion de sélection animale et d'élaboration de « races » productives pour les espèces ovines, bovines, aviaires, ce qui s'étend aussi aux animaux de compagnie comme les chiens, les chats et certains oiseaux.

Les rencontres de Rouen devront donc s'attacher à la réflexion sur la relation dynamique vivante entre l'animal et l'homme. Elle concerne l'ensemble des disciplines et tous les domaines de nos civilisations. On pourra explorer les sciences de la nature, l'histoire, l'archéologie, l'histoire de l'art, l'ethnologie, la littérature en passant par la publicité, la bande dessinée, jusqu'aux expressions linguistiques courantes qui regorgent d'images ou de références à l'animal. Cette dynamique a été développée en quatre volets détaillés dans le cadre de notre argumentaire. Le premier va de l'exploitation à la sauvegarde de l'animal, le deuxième le considère comme objet d'étude ou sujet de loisir, le troisième s'intéresse à sa dimension inspiratrice pour l'homme et enfin le quatrième explore sa dimension symbolique.

Quatre colloques plus spécifiques et deux ateliers sont également proposés dans le cadre de ce congrès.

L'animal en politique, politique de l'animal ? L'animal entre pouvoir et sciences au XVIII^e siècle

Animal symbolisé-animal exploité. Du Paléolithique à la Protohistoire

Problématiques éthologiques dans les documents antiques et médiévaux

L'homme et l'animal : nouveaux statuts, nouveaux paradigmes, nouvelles contraintes

Ateliers : l'animal sauvage et l'homme - L'animal et le monde rural.

I. De l'exploitation à la sauvegarde

1.1. L'animal mis au travail, l'animal exploité

Faire travailler l'animal à la place de l'homme, utiliser sa force pour effectuer des tâches³ supplétives ou impossibles à réaliser sans lui, a longtemps été observé comme des étapes

fondamentales de l'histoire de l'humanité. Selon ce processus, l'homme fut donc contraint à domestiquer la nature et plus particulièrement à procéder à la sélection d'espèces adaptées à ses desseins ou plus prosaïquement susceptibles de participer à ses labeurs. Que l'homme soit sédentaire ou nomade, l'animal est mis à contribution. De ces nécessaires rapprochements voulus par l'homme, il résulte des changements dans les écosystèmes, des modifications de l'espace et des choix d'espèces au détriment d'autres. Travailler avec l'animal peut s'effectuer de manière symbiotique ou non, l'animal peut même parfois entrer en concurrence avec le labeur de l'homme, l'exploitation de l'animal par l'homme, allant jusqu'à substituer l'animal à l'homme pour aider ce dernier à se soigner, trouver des remèdes ou vérifier la tolérance à des cosmétiques ou à des OGM. L'animal peut alors devenir objet d'expérimentation à l'instar du rat, du cobaye, du lapin ou du singe. Parallèlement, on voit émerger des figures militantes de la cause animale : les membres du Mouvement pour la libération des animaux, les tenants de l'antispécisme, etc. Tous les aspects de la relation animal-homme questionnent sur la place de l'animal dans la société humaine, de l'animal sauvage à l'animal domestiqué. Toutes les disciplines scientifiques et les études humaines ont fait ou font appel à cette référence fondamentale. Ces relations, loin d'être figées, renvoient une image de nos sociétés.

La domestication des animaux a fourni à l'homme un auxiliaire de premier ordre dans nombre de ses activités. L'animal, utilisé pour sa force, est central dans les sociétés qui ne connaissent pas encore d'autre forme de moteur que la force animale. L'animal peut être utilisé de deux façons : comme animal de bât ou comme animal de trait. Si l'animal travaille, c'est au sens où il est à la fois être vivant et outil (il se substitue au travail d'un ou de plusieurs hommes) : il vaut mieux dire que l'homme fait travailler l'animal domestique.

Les animaux accompagnent l'homme à toutes les étapes de sa vie. Dès l'enfance, le contexte éducatif est imprégné de la coexistence et du développement de l'association entre l'homme et l'animal (reproduction, naissance, croissance, éducation et mort) ; ils participent à tous les types d'activités dans les mondes ruraux (labour, traction, etc.) comme industriels (mines et carrières, etc.), mais aussi dans les milieux urbains (transport des personnes et des marchandises, etc.), sans oublier la production d'énergie (manège), l'élevage (chien de chasse), le travail (chien de troupeau, de garde, etc.), la détection et la sécurité en cas de guerre, etc.

Sur le thème de l'animal comme force de travail ou moyen de transport, les sujets d'études sont vastes, à l'instar du halage des bateaux pour remonter les rivières et canaux, des animaux de trait et de transport (bovidés, chevaux, chameaux et dromadaires en passant par l'éléphant ou l'autruche !). Les animaux-travailleurs peuvent aussi être mis en concurrence. Dans le cas du cheval de trait, cet animal de travail au service de la société humaine l'a été dans tous les espaces géographiques, en temps de paix comme en temps de guerre (pour tirer le char funéraire, la charrue,

le matériel de guerre, les bateaux, les véhicules hippomobiles, pour faire du débardage). L'usage de l'animal en milieu urbain pose aussi la question de sa place dans les villes : problèmes des écuries, des vacheries, des abattoirs, etc. et les questions de salubrité publique et d'assainissement.

On peut encore, à l'envi, les énumérer : animaux utilisés pour le combat d'assaut, cheval, éléphant, ou animaux sauveteurs ou messagers, comme les symboliques saint-bernard ou pigeon voyageur. L'animal peut même, par ce travail, gagner une dimension héroïque (historique, cf. partie III pour les fictions). C'est le cas des pigeons voyageurs (lors de la proclamation des JO antiques, chargés de rapporter des nouvelles du gouvernement au siège de 1870, exemple de Vaillant au fort de Vaux en 1916), des chiens sauveteurs (ils sont 100 000 pendant la Grande Guerre, le saint-bernard chercheur de voyageurs en montagne est remplacé depuis 2004 par le berger allemand, plus léger en hélicoptère) et messagers, des chats espions (chats domestiques dans les ambassades collectant des informations pour le Kremlin dans les années 1960), ânes et chevaux transporteurs, rats démineurs (leur flair leur permet de remplacer les chiens au Mozambique pour détecter les mines antipersonnel), ils ont sauvé des vies, voire donné la leur pendant les guerres.

On a commencé à célébrer ces héros à plumes et à poils entre les deux dernières guerres. Une statue, située à Bruxelles au square des Blindés et dont le piédestal porte la mention « Au pigeon soldat », a été édifée en signe de reconnaissance dès 1931. Autre exemple, en 2004, en Angleterre, à Londres, où l'on a élevé un mémorial à l'effigie d'un animal, ou encore dans la Somme où l'on a construit un monument en hommage aux animaux combattants.

Du vivant de l'animal, l'homme utilise sa force vive, mais l'animal peut aussi fournir une matière première estimable, indispensable ou considérée comme telle à la nourriture de l'homme (ce sujet n'étant pas traité dans le présent congrès) ou à son habillement. On pense à la laine et aux poils (mouton, lama, chèvre, chien, etc.) ou aux plumes (dodo désormais disparu, autruche, oie, canard, etc.). Ce qui pose les questions des races, de leur sélection et de leur amélioration (Studbook pour les chevaux de course, élevage de moutons mérinos de la bergerie de Rambouillet, etc.) et de leur conservation ou de leur évolution.

Une fois mort, l'animal travaille encore : il fournit une matière dure pour fabriquer des outils, des objets manufacturés par et pour l'homme : peau (cuir, parchemin, galuchat), parfum (musc), pharmacopée, corne et bois, ivoire et tabletterie, plumes, perles, écaille, cordes et archets... Il peut même devenir monnaie : coquillages.

1. 2. L'habitat de l'animal conçu par l'homme

La réflexion sur les lieux et l'architecture implique de s'interroger sur le logement de l'animal sorti de son milieu naturel ; l'homme lui façonne un abri adapté à ses besoins (étables, écuries,

haras, volières, etc.). Se pose la question d'une architecture spécifique à l'animal de plus en plus complexe et adaptée à ses besoins, comme celle des pigeonniers ou des aquariums, ou sublimée dans le cas de celles qui furent réinventées à la fin du XVIII^e siècle, dans le hameau de la reine Marie-Antoinette et à Rambouillet.

Dans le plan idéal du monastère de Saint-Gall apparaissent les écuries, les bergeries, les étables qui sont autant de constructions prévues spécifiquement pour loger et prendre soin des animaux entrant dans l'exploitation domaniale. Le pragmatisme des époques modernes ira jusqu'à produire des traités d'architecture rurale intégrant spécifiquement ce point. Ailleurs, c'est la mixité de l'habitat de l'homme et de l'animal qui prévaut. Cette spécialisation de l'habitat animal conçu par l'homme respecte-t-elle une typologie particulière, le recours à des matériaux spécifiques (pisé, rondins de bois, etc.), un agencement subtil qui aboutit à une spécialisation de plus en plus poussée (chenil, poulailler, toit de porc, clapier, vivier à multiples bassins, etc.) ? Elle suscite un questionnement de nos époques quant la mise en batterie industrielle de l'élevage par exemple, ou encore la laiterie des mille vaches (Somme). On touche ici à un idéal technique supposé, intuitif ou raisonné, lié aux mentalités, aux usages et à la conscience humaine.

De nombreux traités d'architecture, surtout à partir du début du XIX^e siècle, ont fait une large part aux animaux domestiques ou non (écuries, haras, logements des vers à soie, faisanderies, ruchers, colombiers, etc.). Malgré tout, l'étude des bâtiments destinés aux animaux a été longtemps négligée, en France, par les historiens de l'architecture. En revanche, en Angleterre (Lambton), en Belgique, en Italie (Beata di Gaddo), en Allemagne, les historiens de l'art travaillent depuis longtemps sur les ménageries et les jardins zoologiques. En France, c'est Éric Baratay⁷ qui, le premier, s'est penché sur les bâtiments animaliers et sur la dernière demeure des animaux. Il faut aussi signaler la grande base de données de l'Inventaire général (Mérimée) permet, depuis les années 1970, de posséder un corpus sur tous les genres d'édifices : étables, porcheries, écuries, bergeries, poulaillers, pigeonniers propres aux fermes. Mais elle recense d'autres types d'hébergement adaptés à l'animal domestique : niches à chien, cages à oiseaux, chenils, haras, etc.

1.3. L'animal, de la destruction des nuisibles à la protection animale

Il faudra envisager la lutte pour le territoire y compris entre animaux importés et animaux sauvages, les « nuisibles » (loup, taupe, ours, rat, insectes comme le hanneton), ne pas oublier les animaux venus d'ailleurs, leur acclimatation (la pintade, le dindon, la perruche et les autres oiseaux de compagnie, la tortue de Floride, le poisson rouge, le guppy, etc.) et aussi les sauterelles, dont les nuages passent la Méditerranée, le phylloxera, etc.

⁷ Éric Baratay, *Zoos : histoire des jardins zoologique en Occident, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Édition la Découverte, 1988.

Selon l'arrêté du 3 avril 2012 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement, la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces susceptibles d'être classées nuisibles par arrêté du préfet sont fixées, on trouve ainsi dans cette liste les lapins de garenne, les pigeons ramiers, les sangliers. Au Moyen Âge, beaucoup d'autres espèces entrent dans ce cadre bien particulier de l'animal nuisible. Ces classements ont évolué dans le temps ; certaines espèces longtemps pourchassées (loups, ours, etc., sont aujourd'hui réintroduites et protégées). Il est intéressant de porter la réflexion sur ce point dans la perspective des espaces à conquérir ou à préserver, et de voir comment ces notions évoluent en fonction des prises de conscience de la société humaine sur son environnement.

En milieu urbain, se pose aussi la question du lien entre « animaux nuisibles » et maladies, voire épidémies : parasites des hommes et parasites des animaux transmettant des maladies aux hommes⁸, oiseaux des villes (pigeons, etc.). Il faut signaler notamment la question des rats et le débat sur leur rôle dans la transmission de la peste⁹ ainsi que la question de la dératisation.

À la notion de ressources inépuisables s'est substituée celle de mise en réserve, de protection d'espèces animales que l'on peut détruire sous prétexte de menace potentielle pour l'homme. Ce dernier devient peu à peu gardien des espèces et productiviste sélectionneur, passant de l'idée de l'arche de Noé, à celle de préservation sans réel but économique, si ce n'est celui de protéger une planète menacée en grande partie par l'homme lui-même.

À propos du renversement des valeurs et de la prise de conscience plus ou moins rapide de la disparition des espèces, il paraît utile d'envisager aussi l'histoire des mouvements de protection animale, celle de WWF par exemple, et de leur médiatisation. Il peut être utile de revenir également sur les motivations qui ont contribué à la création de réserves animalières ou de parcs naturels. La réintroduction des grands prédateurs donne lieu à de véritables conflits d'intérêts ou éthiques. Ces débats concernent l'apparition d'espèces nouvelles et parfois envahissantes dans des écosystèmes modifiés par le changement climatique. Les passages de frontière entre l'homme et l'animal sont aussi à l'origine de ces autres formes d'« invasion biologique », réelles et fantasmées, que l'on appelle les zoonoses.

II. L'animal, objet d'étude et sujet de loisir

⁸ Voir « Poux, puces et punaises, la vermine de l'homme », colloque de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 11-13 mars 2015.

⁹ Frédérique Audoin-Rouzeau, *Les Chemins de la peste : le rat, la puce et l'homme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

II.1. L'animal objet d'étude

II.1.1. Connaître et classer

Dès l'Antiquité, le monde animal a fait l'objet de traités « scientifiques », avec notamment l'œuvre fondamentale d'Aristote (dont on fêtera le 2 400^e anniversaire en 2016), auteur de plusieurs traités sur ce sujet : *l'Histoire des animaux*, *les Parties des animaux*, *la Génération des animaux*, *le Mouvement des animaux*, un ensemble dont s'est fortement inspiré Pline l'Ancien dans les quatre livres de son *Histoire naturelle* dédiés aux animaux. À ce corpus s'ajoutent des textes antiques plus spécialisés, tels que les *Halieutiques*, poème didactique d'Oppien de Corycos sur l'ichtyologie et la pêche, ou bien, dans un contexte médical, les observations de Nicandre sur les serpents.

Au Moyen Âge, la plupart des textes sur les animaux s'orientent davantage vers l'interprétation symbolique (les bestiaires, partie IV de ce Congrès), mais la tradition d'une approche plus descriptive ne s'interrompt pas, comme le montre, par exemple, l'œuvre d'Albert le Grand au XIII^e siècle. Cette démarche s'intensifie à la Renaissance comme le montre l'existence de grands corpus illustrés de gravures tels que *l'Histoire des animaux* de Conrad Gessner, les traités de Salviani ou de Rondelet sur la faune aquatique.

Mais c'est avec Carl von Linné que se met véritablement en place la taxinomie qui permet d'embrasser l'ensemble du monde animal par le biais d'une classification scientifique. Celle-ci est demeurée opérationnelle jusqu'à l'élaboration d'un nouveau modèle au milieu du XX^e siècle : la classification phylogénétique fondée sur la cladistique. Ces incessants efforts de l'homme pour mieux connaître le monde animal s'accompagnent toujours de nouvelles découvertes, par exemple, celle des animaux des abysses que l'on explore depuis les années 1970 grâce aux bathyscaphes.

Plusieurs questions se posent sur ce vaste sujet : quelle est la place de l'expérimentation dans l'étude du monde animal ? Quel est le rôle de l'illustration ? Quels sont les acteurs de cette recherche ? Quels sont les lieux dédiés à l'étude mais aussi à la conservation des espèces (zoos, instituts, laboratoires) ? Quels sont les modèles classificatoires adoptés (voir point suivant) ? Et enfin, pourquoi a-t-on étudié et continue-t-on d'étudier les animaux (connaissance du monde, optimisation des ressources alimentaires, neurosciences, etc.) ?

L'attention portée sur les échanges interspécifiques a introduit aussi des innovations dans l'outillage théorique et méthodologique des anthropologues : la notion de « collectif », par exemple, désigne une communauté mixte d'humain et d'animaux, ou les notions d'« étant » et de « non-humain » qui permettent de définir l'animal de façon moins discriminatoire. Reconnaître que les animaux ont une conscience et même une culture, a poussé certains chercheurs à avancer

l'hypothèse que l'histoire même de l'humanité pourrait être relue « du point de vue de l'animal ». D'autres vont encore plus loin en affirmant que, si les animaux ont une subjectivité et une culture, on pourrait étudier les communautés animales au moyen des catégories conceptuelles typiques de l'ethnologie (parenté, alliance, rituel, deuil etc.). D'autres encore remettent en cause le caractère exclusif de la relation homme-animal pour introduire dans la réflexion les espèces végétales d'un côté, les hybrides homme-machine de l'autre. Bref, les bricolages théoriques et méthodologiques rendus nécessaires par la prise en compte des changements statutaires du vivant, constituent un large champ d'investigation qui fait aussi l'objet de notre proposition.

II.1.2. Fixisme ou évolution ?

Ces analyses de plus en plus détaillées du monde animal ont amené les savants à se poser la question de son évolution. Si certains (Aristote, Cuvier) se sont fondés sur une vision fixiste de l'animal, à partir du XIX^e siècle se développe une interprétation plus évolutive : le transformisme de Lamarck et les théories de Darwin. Ces réflexions ont notamment été alimentées par les études menées sur les fossiles à partir du XVIII^e, et surtout du XIX^e siècle qui voit l'avènement de la paléontologie (terme apparu en 1822).

L'étude du monde animal débouche ainsi sur des questions fondamentales : comment le vivant est-il né et comment s'est-il développé ? Loin d'être confinées à un cercle restreint de zoologistes, les questions soulevées par l'évolution du monde animal ont eu dès le XIX^e siècle et ont toujours une résonance sur les grands débats de société, la vision fixiste étant par exemple toujours professée par les « créationnistes » aux États-Unis.

II.1.3. L'animal en collection : enjeux, questions, pratiques d'exposition à l'époque moderne et contemporaine

Dès les premières collections de curiosité, l'animal – ou son image – a eu une place de choix dans les collections « encyclopédiques » européennes : il suffit de songer aux crocodiles naturalisés accrochés au plafond des cabinets de curiosités et parfois immortalisés par des gravures célèbres comme celles représentant la salle du palais napolitain de Ferrante Imperato ou le *Romani collegi societas Jesu musaeum celeberrimum* d'Athanase Kircher. Les spécimens animaliers, par leur rareté, leurs formes ou leurs valeurs symboliques, ont intéressé les collectionneurs les plus divers : les savants et les curieux, mais aussi les amateurs de peinture qui, dès le XVII^e siècle, avaient commencé à porter un regard plus attentif sur la nature.

Dès le Moyen Âge, les collectionneurs ont souvent dénaturé l'aspect et l'identité de l'animal et les conversions des *naturalia* à *artificialia* sont nombreuses : il suffit de penser aux coquillages, aux coraux, à l'ambre, aux carapaces en écaille que l'on retrouvait dans les collections princières, montés en extraordinaires pièces d'orfèvrerie, mais surtout à cette métamorphose poétique qui transforma la défense du narval en preuve de la légende de la licorne et qui fit de celles de l'éléphant un support pour des histoires sculptées. Rarement simplement décorative, la présence des animaux dans les intérieurs et les collections de l'Ancien Régime se rattache à des enjeux multiples : *mos nobilium* et *sermo humilis*, magnificence et *memento mori* paraissent se côtoyer. Parfois ces objets et ces images deviennent le « lieu » de l'altérité dans le quotidien domestique.

Malgré la séparation progressive entre l'art et l'histoire naturelle, qui devait s'accroître avec les Lumières, les frontières restent souvent perméables et nombreux furent les collectionneurs et les érudits qui, suivant les pas du célèbre Ulisse Aldrovandi, choisirent de faire réaliser par des artistes des « collections de papier » pour compléter leurs ensembles dédiés aux animaux ou les valoriser par des catalogues illustrés.

De nombreux champs de recherche restent ouverts, par exemple quelle a été la place réservée à ces collections dans les palais privés et quels ont été les dispositifs adoptés par les collectionneurs d'abord et par les institutions muséales ensuite pour leur exposition et leur valorisation ? Comment s'articule aujourd'hui le passage vers des expositions scientifiques dans lesquelles les animaux naturalisés ne sont plus des trophées, mais deviennent un des piliers de l'apprentissage des valeurs écologiques ?

II.1.4. L'animal-modèle

Les recherches zoologiques ont porté non seulement sur les individus et leur classification, mais aussi sur le comportement animal. L'étude du mouvement a suscité de nombreux travaux : c'est ainsi que Léonard de Vinci a observé le vol des oiseaux pour ses « machines volantes », ou que Muybridge a décomposé la course du cheval par la photographie (*Animal locomotion*, 1872-1885). Au XVII^e siècle, le *De motu animalium* d'Alfonso Borelli applique la méthode de la « scienza nuova » de Galilée à l'étude du mouvement, dans une œuvre qui s'adresse tant aux hommes de science qu'aux artistes.

Mais les recherches les plus novatrices concernent le domaine de l'éthologie, discipline fondée par Geoffroy Saint-Hilaire en 1854, dans laquelle s'illustra notamment Karl von Frisch par son étude sur le comportement des abeilles. Plusieurs questions ont surgi à ce sujet, notamment la place de l'inné et de l'acquis dans le comportement de l'animal (école behavioriste, réflexe de Pavlov, travaux de Konrad Lorenz, etc.). Là encore, au-delà du strict domaine de l'étude scientifique du monde animal, ces recherches ne sont pas sans incidence sur l'image que l'homme se fait de lui-même et de sa vie en société (voir les « neurones-miroirs »).

II.2. L'animal-divertissement

Outre ses multiples usages utilitaires, l'animal occupe aussi une place de choix dans les divertissements humains : courses, combats, chasse... Ces activités ont donné lieu à des formes d'organisation spécifiques qui intéressent plusieurs champs d'études.

II.2.1. Chasse et pêche

L'un des divertissements les plus répandus est bien sûr la chasse et la pêche, que l'on envisagera ici uniquement sous l'angle de la pratique sportive, les aspects liés à l'alimentation étant volontairement écartés de ce congrès. En langue d'oïl, le même mot, « déduit », désigne le plaisir et la chasse, indice de l'importance de celle-ci dans les divertissements de l'homme médiéval. La chasse a d'ailleurs donné lieu depuis l'Antiquité à la rédaction de nombreux traités, dont certains sont superbement illustrés, tels les manuscrits du *Livre de la chasse* de Gaston Phoebus. Le vocabulaire technique lié à la vénerie, la fauconnerie, etc., est extrêmement développé. Par ailleurs, la chasse est aussi un marqueur social : au Moyen Âge comme à l'époque moderne, elle est une composante essentielle de la vie aristocratique. À titre d'exemple, on peut citer la chasse aux cygnes dans le lit

majeur de la Somme entre Amiens et Corbie par l'évêque, le doyen du chapitre, les abbés de Saint-Acheul et Corbie et le seigneur de Daours ; ou encore les présents de poissons et oiseaux, offerts, vivants, aux rois, princes, grands seigneurs et ambassadeurs par les maires et échevins de la ville d'Amiens. On pourra notamment étudier la place des trophées dans les demeures, du Moyen Âge jusqu'à nos jours. Le safari est un héritier de cette tradition ; on peut s'interroger sur les rapports qu'il entretient avec son dérivé « non sanglant » (et moins élitiste), le safari-photo.

La « cynégétique » a joué un rôle important dans l'imaginaire occidental, notamment en ce qui concerne la manière de concevoir le rapport à l'animal. Pendant très longtemps, c'est la chasse qui a défini, par la centralité de son action, le statut des bêtes sauvages, à la fois espèces nuisibles à repousser, ressources à prélever et aussi, sur un plan plus abstrait, nobles rivaux à défier, objets de désir à conquérir, sources inépuisables d'inspiration littéraire et picturale. Dans ce cadre, que l'on pourrait qualifier de « pré-écologiste », la mise à mort d'un animal sauvage était légitime : il était tout à fait admis de repousser les prédateurs ou de s'emparer des lièvres et des perdreaux pour la défense des récoltes ou pour les plaisirs de la table.

La crise environnementale, le risque de disparition de plusieurs espèces, l'émergence d'une sensibilité « animaliste » ont radicalement transformé les modalités occidentales du rapport à l'animal. On avance des doutes, aujourd'hui, quant à l'opportunité de mettre à mort des animaux sauvages, alors que cette mort n'est plus indispensable. L'éthologie, par ailleurs, a montré l'existence, chez les autres êtres vivants de fonctions mentales bien plus complexes que celles qu'on leur prêtait. Ces capacités de penser et de souffrir les rapprochent de l'humanité et remettent en cause les anciennes frontières ontologiques. C'est ainsi que la chasse, aux yeux de l'opinion publique, prend de plus en plus la forme d'un « animalicide » (chasse à courre). Confrontée à cette nouvelle situation, la communauté des chasseurs et des pêcheurs est tenue de montrer la légitimité de son action et, pour ce faire, elle doit proposer sa définition de l'animal les conditions de sa mise à mort.

II. 2.2. Spectacles

L'animal peut aussi être source de spectacles. On le met en scène au cirque, dans les arènes, à l'hippodrome, dans les manèges de cavalerie, etc. On pourra étudier à ce propos les pratiques de dressage, qui jouent un rôle essentiel, et l'existence d'animaux « vedettes » au cirque comme au cinéma (voir partie III). Par ailleurs, on retrouve ici le rôle social déjà relevé pour la chasse : sous Napoléon III, comme à Ascot encore aujourd'hui, les courses sont l'un des lieux où l'on se montre. Ces spectacles sont en outre susceptibles d'engendrer de véritables passions. Les courses de chevaux, les combats de coqs, les affrontements entre gladiateurs et bêtes sauvages ont suscité de fortes émotions dont témoignent à la fois des épisodes historiques tels que la Sédition Nika en 532,

mais aussi la législation mise en place par la puissance publique pour éviter tout débordement. Ces divertissements peuvent aussi provoquer de forts mouvements de rejet, notamment aujourd'hui où cette utilisation de l'animal est violemment critiquée (voir par exemple les débats autour de la tauromachie, pourtant très appréciée encore à la fin du XIX^e siècle).

Au résultat des courses peuvent être associés des paris légaux comme le PMU (création du « pari mutuel » en 1891), le PMH, le Tote anglais, les bookmakers, mais aussi aux paris informels et aux jeux illégaux. L'étude des lieux de pari (hippodromes, cynodromes, boutiques de bookmakers, casinos, sites internet de paris sportifs) pourra donner lieu à des analyses sur la sociabilité locale et l'économie globalisée, sur les connaissances, les martingales et les croyances liées aux animaux et aux courses. On étudiera notamment les productions culturelles (peintures, romans et films) mettant en scène courses et paris.

On pourra également se pencher sur la façon dont ces divertissements s'inscrivent dans l'espace : et pour certains dans le tissu urbain, comme les courses de chevaux du Palio siennois ou les montreurs d'ours ou de marmotte sur les places publiques (le montreur de marmotte qui a été, avec le ramoneur, le stéréotype du Savoyard migrant l'hiver à Paris ; le souverain de la dynastie de Savoie était d'ailleurs surnommé sous la Révolution « roi des marmottes »). Mais d'autres nécessitent un lieu spécifique et entraînent la mise au point de modèles architecturaux, tels que les arènes et les hippodromes, dans le monde antique mais aussi aux XIX^e et XX^e siècles (cirque d'Hiver à Paris ou à Amiens, etc.).

De plus, certains lieux comme les zoos combinent la fonction d'étude et de préservation des animaux et celle de divertissement, notamment pour les enfants.

II.2.3. Jeux

L'animal peut enfin intervenir comme modèle de jeu, notamment dans les jeux pour enfants : jeu de l'oie, chat perché, serpents et échelles, etc., il relève également d'une dimension hautement symbolique comme notamment, dans le jeu de l'oie où cet animal annonce le danger (jeu de l'oie : jeu de tarots ; cycle de la vie : puits, prison, mort). Cet aspect peut également être rapproché de l'animal-symbole (voir chap. IV).

II.3. L'animal-compagnon

Enfin, une place particulière doit être accordée à l'animal comme compagnon de l'homme. Les relations privilégiées (on pourrait dire « affectives ») tissées entre l'homme et certains animaux aboutissent en effet à conférer à ceux-ci un statut spécifique qui se matérialise par exemple dans la création des cimetières d'animaux (cimetière pour chiens de l'île de la Jatte à Asnières par exemple), mais aussi dans la modification de leur statut juridique : en France, le 15 avril dernier, le Parlement a adopté un amendement modifiant le Code civil, pour définir les animaux non plus comme des « biens meubles » (comme c'était le cas depuis Napoléon), mais comme des « êtres vivants doués de sensibilité ». Comment s'est construite cette évolution si éloignée de l'animal-machine de Descartes ?

II.3.1. L'animal de compagnie

On pourra ainsi étudier la place des animaux de compagnie : quels rapports entretiennent-ils avec l'homme ? Quelles sont les espèces concernées (aujourd'hui de plus en plus nombreuses, avec les NAC [« Nouveaux animaux de compagnie »] : serpents, araignées, rats, furets...) ? Quels sont les animaux en dialogue avec l'homme (singe, perroquet) ? Quelle a pu être l'évolution du regard porté sur ces animaux ? À la Révolution par exemple, d'après les lettres adressées à l'école vétérinaire d'Alfort, c'est la valeur d'utilité et non celle de compagnie qui est privilégiée pour l'animal ; dans quel contexte et à quelle époque ces valeurs ont-elles été susceptibles de se renverser ?

II.3.2. En relation avec l'enfant

L'animal-compagnon est fréquemment associé à l'enfant (peluches, films d'animation...). Cette image de l'animal est-elle proche ou lointaine de l'animal réel ? Quelles sont les motivations, psychologiques et commerciales qui président au choix d'animaux anthropomorphes dans de nombreux jeux vidéo (Starfox, Sly cooper, Sonic, *Animal crossing*...) ? Dans quelle mesure cette utilisation de l'animal s'inspire-t-elle des usages précédemment décrits, et notamment de son usage à des fins de divertissement ? On pourra par exemple s'interroger sur les robots-animaux, ou sur les hybrides imaginaires comme les « Pokemon », qui combinent la fonction de l'animal comme objet d'étude avec sa référence classificatoire, et celle de l'animal sujet de loisir avec le combat (virtuel), ou encore des *Tamagotchi*, animal virtuel électronique mobilisant le soin et l'affection de l'enfant qui l'a adopté.

III. L'animal, source d'inspiration

L'animal a toujours représenté pour l'homme une source d'inspiration féconde dans le domaine artistique. Tous les arts ont fait et font appel à lui, dans des statuts et relations à l'homme qui ont largement varié selon les époques et les disciplines. On peut développer de très nombreux exemples pour l'ensemble des disciplines artistiques, qu'il s'agisse des arts visuels, des formes littéraires, de la musique et de la danse, où l'animal joue un rôle essentiel. L'examen de ces œuvres constitue une matière riche pour l'étude de la relation entre l'animal et l'homme dans le processus créatif et dans l'évolution de leurs rapports au fil du temps. Chaque exemple mentionné dans le développement de cette partie de l'argumentaire suscite matière à réflexion et une opportunité pour de belles communications.

III.1. Les arts visuels

III.1.1. La peinture et la sculpture

La représentation des animaux est attestée dès l'époque préhistorique, puis également dans l'Antiquité, dans des fonctions qui ne sont pas toujours assurées (voir le colloque « Animal symbolisé-animal exploité »). Au Moyen Âge, la documentation devient très abondante ; textes, images, chansons, l'animal est partout. Avec l'apparition des bestiaires enluminés à partir du XII^e siècle, l'animal devient même le sujet principal de l'image. Toutefois, sa représentation obéit davantage à des critères culturels qu'à un souci de « réalité », afin notamment d'incarner des valeurs positives ou négatives. Une des fonctions de l'animal est aussi de servir d'attribut, par exemple d'un lieu (les poissons pour l'eau) ou d'un métier (cochon du boucher).

« Il semble bien qu'en Occident, aucune autre époque ne l'ait aussi fréquemment et intensivement pensé, observé, sollicité ou mis en scène. Les animaux sont présents partout et prolifèrent jusque dans les livres, où ils sont non seulement abondamment cités ou décrits par les textes, mais où ils constituent aussi une bonne part du décor figuré et du répertoire des images. Aucun livre, dans quelle culture que ce soit, ne semble montrer autant d'animaux que le livre enluminé médiéval¹⁰. »

À partir de la Renaissance, si la peinture d'histoire a parfois réservé aux animaux une place comparable à celle de l'homme dans l'illustration des mythes, c'est surtout avec l'autonomie des

¹⁰ Michel Pastoureau, « L'animal », dans Jacques Dalarun (dir.), *Le Moyen Âge en lumière*, Paris, Fayard, 2002, p. 65.

genres et la mode des galeries que la représentation des animaux a pris une place considérable dans les natures mortes, les scènes de genre et celles dédiées à la chasse qui eurent en France des spécialistes comme André-François Desportes, puis Jean-Baptiste Oudry. Plus significative encore est l'émergence de peintures consacrées exclusivement à la représentation d'un animal, comme avec le tableau de Jacopo Bassano représentant *Deux chiens*. De la même manière, on voit progressivement émerger à la période moderne des peintres et sculpteurs spécialisés dans le domaine animalier, notamment dans la peinture nordique, tels Pieter Boel, en lien avec la Ménagerie royale française, ou Paulus Potter, qui va jusqu'à se spécialiser dans la représentation des bovins. Il serait donc pertinent de poser la question de la date d'apparition de ce type d'artistes, des modalités de leur formation, de leur public, etc.

Les Salons de peinture et de sculpture au long du XIX^e siècle voient s'élever encore la place des animaux dans la hiérarchie des genres. Antoine-Louis Barye (1795-1875), le « Michel-Ange de la ménagerie » selon Théophile Gautier, sculpte ainsi un *Jaguar dévorant un lièvre* comparé par la critique « aux plus beaux monuments de l'art antique ». Sous le Second Empire, les aigles jouent un rôle dynastique et, dans les commandes d'État, les animaux sont le plus souvent des attributs : Alexandre Falguière, *Vainqueur au combat de coqs* (1864) ; Emmanuel Fremiet, *Pan et Oursons* (1864). Mais, vers les années 1890, se multiplient les animaux étudiés pour eux-mêmes. Dans un groupe comme *À l'eau Porthos* (1893) d'Emmanuel Fontaine, c'est le regard entre le chien et le maître qui forme le sujet ; de même celui qu'échangent l'Arabe et son cheval dans les *Deux amis* de Victor Peter (1895). Quelles sont les espèces les plus représentées ? La base de données du musée d'Orsay, mise en ligne en 2007, permet d'en juger par exemple pour les sculptures conservées dans ce musée et la période historique à laquelle il est dédié. Le résultat réserve des surprises. Le cheval arrive en tête ; à la fois moyen de transport, objet de pouvoir et sujet d'affection privilégiée, ce musée en compte 63 représentations sculptées. Arrivent ensuite les lions et lionnes (46), suivis de près par les coqs, poules et poussins (41) grâce à François Pompon (1855-1933) ; biches, cerfs et daims (36) devançant les chiens qui restent cependant plus nombreux que les chats (14).

III.1.2. La photographie

La règle du genre veut que l'homme n'intervienne pas sur le milieu ou l'animal lui-même. Les artifices sont proscrits : l'homme ne doit pas instrumentaliser l'animal. Ce genre, très apprécié, donne lieu à de nombreuses publications (*Terre sauvage, National Geographic*). Des expositions, des festivals lui sont consacrés (Festival international de la photo animalière et de nature à Montier-en-Der, Festival de l'oiseau et de la nature en baie de Somme). Il faut également mentionner le

photographe Yann Arthus-Bertrand, qui sort d'un cadre purement artistique pour militer en faveur de la protection de la nature.

III.1.3. La publicité

Les animaux y sont beaucoup utilisés, pour leur charme, leurs dons comiques, parfois décalés, et la sympathie qu'ils s'attirent. Quelques exemples :

- les lapins roses des piles Duracell (1973). Malheureusement, en 1989, le concurrent Energizer lance le lapin rose au tambour et aux lunettes de soleil ; c'est la guerre des lapins. Un autre lapin, avec un nœud papillon (dessiné par Art Paul), est la mascotte du magazine *Playboy* depuis 1953. Ne pas oublier également le lapin du métro qui avertit les enfants de ne pas laisser traîner leurs doigts sur les portes ;
- les ours. Prosper youpla boum, le roi du pain d'épice (1977-1990), a été créé par la maison Vandamme ; Bob, l'ours bleu de Butagaz (1969) ; l'ourson de Cajoline (1972) ;
- le lion, roi des animaux, flatte l'ego de l'homme. Voir le lion rugissant de la Metro-Goldwyn-Mayer (1916) ou le lion de Peugeot, « la marque au lion » (1858) ;
- la vache qui rit (1921), dessinée par Benjamin Rabier ; la vache violette du chocolat Milka (1948) ; ou encore la vache à boire de Michel et Augustin (2006) ;
- le chameau des cigarettes Camel (1913) ; l'hippopotame, « steak-symbol » de la chaîne Hippopotamus (1968) ; l'écureuil de la Caisse d'épargne (1950) ; le crocodile de Lacoste (1926) ; ou encore, parmi tant d'autres, la coccinelle de Volkswagen (1938) ;

III.2. Littérature romanesque ; contes et fables ; romans policiers

La relation est ici à double sens : les animaux sont observés par l'homme, mais l'animal peut aussi observer les humains. La question de la frontière entre les genres est posée, particulièrement à l'époque moderne : le sort que les hommes réservent aux animaux, la disparition de races animales sont des sujets d'actualité qui renvoient l'homme à lui-même. Particulièrement dans le conte et dans la fable, l'animal peut se présenter non seulement comme le compagnon de l'homme, mais comme un double révélateur.

III.2.1. Littérature romanesque

Ce domaine, très étudié, fait des incursions dans les domaines cognitifs, éthiques et philosophiques. Après les médiévaux *Romans de Renart* et *de Fauvel*, si l'on passe directement à l'époque moderne, il faut au moins citer :

- Colette, *Dialogues de bêtes* (1905) ; *La Paix chez les bêtes* (1916) ; *La Chatte* (1933) ;
- Rudyard Kipling, *Le Livre de la jungle* (1894) ;
- Marcel Aymé, *La Jument verte* (1933), étude du comportement et de la morale des habitants d'un village ; *Les Contes du chat perché* (1934-1946), deux petites filles, Delphine et Marinette, sont complices des animaux contre les adultes ;
- Hermann Melville, *Moby Dick* (1851), un cachalot blanc féroce, chassé par le capitaine Achab. Cette chasse prend une dimension symbolique entre le bien et le mal ;
- Edmond Rostand, la pièce de théâtre *Chantecler* (1908), dont le coq a le pouvoir de faire lever le soleil.

III.2.2. Contes et fables

Dans ces récits imaginaires, en vers ou en prose, l'homme utilise les animaux pour enseigner la sagesse sans s'appesantir, parfois en utilisant le rire. La dimension morale est rarement absente de ce genre, dans lequel les animaux peuvent servir de modèles aux humains. En France, Charles Perrault (1628-1703), avec *Le Chat botté*, et Jean de La Fontaine (1621-1695), dont les personnages des *Fables* sont pour la plupart des animaux anthropomorphes, ont créé des modèles universels.

III.2.3. Romans policiers

Lilian Jackson Braun (1913-2011), auteur de trente romans, met en scène un journaliste, Jim Quilleran, propriétaire de deux chats siamois. Ces derniers donnent des indices à leur maître sur la manière de résoudre des énigmes policières. Les chats entrent ici dans des problématiques humaines avec leurs capacités propres. C'est le cas également avec *Qui a tué Glenn* de Léonie Swann (née en 1975) : un troupeau de moutons y recherche l'assassin de son berger.

III.3. Les arts animés : cinéma, films d'animation, domaine audiovisuel

Des œuvres mettent en scène des animaux assez souvent tirés du domaine littéraire, qu'elles réinterprètent avec une grande plasticité.

III.3.1. Documentaires

L'homme observe, analyse, admire des animaux, sans apparaître forcément à l'écran ; sources d'une inspiration qui n'est plus seulement de nature esthétique, les animaux filmés peuvent demander plusieurs années d'études.

- *L'Apocalypse des animaux* (Frédéric Rossif, années 1970) ;
- *Gorilles dans la brume : l'aventure de Dian Fossey* (Michael Apted, 1988) milite pour la protection d'une espèce menacée ;
- *Atlantis* (Luc Besson, 1991) se passe entièrement dans les fonds sous-marins ;
- *Microcosmos : le peuple de l'herbe* (Claude Nuridsany et Marie Pérennou, 1996), consacré aux insectes ;
- *Le Peuple migrateur* (Jacques Perrin, 2000) ;
- *La Marche de l'empereur* (Luc Jacquet, 2004), récit à la première personne d'un couple de manchots et leur petit sur leur vie et celle de leur colonie en Antarctique ;
- *Nénette* (Nicolas Philibert, 2010), une femelle orang-outan, doyenne du Jardin des plantes de Paris ;
- *Bonobos* (Alain Tixier, 2011), un bonobo est capturé par des braconniers.

III.3.2. Contes animaliers

- *L'espion aux pattes de velours* (Robert Stevenson, Studios Walt Disney, 1965). Un chat, joué par un chat réel, permet de déjouer un enlèvement ; le spectateur voit le film du point de vue de l'animal ;
- *Babe, le cochon devenu berger* (Chris Noonan, 1995). Le porcelet Babe, joué par un authentique porcelet, découvre la ferme et ses habitants. Pour échapper à l'abattoir, il décide de se rendre indispensable ;
- *Fourmiz* (Eric Darnell et Tim Johnson, 1998). La vie dans une colonie de fourmis ;
- *Comme chiens et chats* (Lawrence Guterman, 2000). Une lutte entre chiens et chats, doués des mêmes capacités que les humains.

III.3.3. L'homme au contact de l'animal

- *Tarzan*, d'après un personnage créé par Edgar R. Burroughs en 1912, a donné lieu à de nombreux films et bandes dessinées. Tarzan, recueilli par une tribu de grands singes en Afrique, ne rencontre des êtres humains qu'à l'âge adulte. Il s'installe alors avec sa compagne, Jane Porter,

en Angleterre, où ils ont un fils Jack qui fugue dans la jungle africaine. Tarzan et Jane y retournent également. Illustration du mythe du bon sauvage, l'œuvre pose également la question du respect de l'animal ;

- *L'Ours* (Jean-Jacques Annaud, 1988). Un ourson est adopté par un ours, ils sont pourchassés par deux chasseurs, dont l'un prendra conscience de la dignité de ces bêtes ;
- *L'histoire du chameau qui pleure* (Byambasuren Davaa, 2003). En Mongolie, une chamelle donne naissance à un petit chameau blanc qu'elle rejette. Deux enfants vont en ville chercher un musicien qui connaît un rite musical susceptible de réveiller l'affection de la maman chamelle.

III.3.4. L'animal compagnon de l'homme

- *Lassie, chien fidèle* (Fred M. Wilcox, 1943), cette chienne colley a donné lieu à de nombreux films et séries télévisées jusqu'en 2014 ;
- *Crin Blanc* (Albert Lamorisse, 1953) se termine mal : le petit garçon et son cheval meurent, victimes de méchants gardians ;
- *Rintintin* (Lee Duncan, 1954-1959), un berger allemand mascotte dans l'armée américaine, héros d'une série télévisée.

III.3.5. L'animal inquiétant

- *Double meurtre dans la rue Morgue* (Edgard Allan Poe, 1841 ; Charles Baudelaire, 1856), l'assassin se révèle être un orang-outan ;
- *Les Oiseaux* (Alfred Hitchcock, 1963), des oiseaux attaquent une petite ville de Californie ;
- *Les Dents de la mer* (Steven Spielberg, 1975), film d'horreur, trois suites seront tournées ;
- *Jurassic Park* (Steven Spielberg, 1993) utilise des images de synthèse pour les dinosaures. Pose le problème de l'homme qui veut dépasser les règles de la nature ;
- nombreux films aux titres évocateurs, par exemple : *Des serpents dans l'avion* (David R. Ellis, 2006), *Shark Attack* (trois numéros : 1999, 2001, 2002), *Tarantula !* (Jack Arnold, 1955).

Enfin, on ne peut oublier *King Kong* (nombreuses éditions, 1933-2005), le gorille géant effrayant arraché à sa forêt primaire par des explorateurs cupides et qui va terroriser l'Amérique... et, tout récemment, le dernier opus de *La Planète des singes, les origines* (Rupert Wyatt, 2011) où, grâce à des effets techniques stupéfiants, les singes portent un regard plein d'humanité sur la folie humaine.

III.3.6. Films d'animation

Ils illustrent souvent une confrontation-cohabitation entre humains et animaux, qui peut prendre une valeur de parabole :

- *Félix le chat*. Le personnage, créé par Otto Messmer, apparaît pour la première fois en 1919 ; il connaît le succès jusqu'à l'arrivée de Mickey Mouse ;
- *Mickey Mouse*, créé en 1928 dans les studios Disney. Avec ses compagnons, Dingo, Pluto, Donald Duck, ils forment une société en miroir de celle des humains ;
- *Babar* (1931), l'éléphant de Jean de Brunhoff a rencontré un immense succès (mise en musique par Francis Poulenc, 1940-1946) ;
- *Le Chat botté* (Charles Perrault, 1695) utilise la ruse pour apporter le pouvoir et la fortune à son maître. Il a inspiré nombre d'auteurs, dessinateurs, compositeurs, chorégraphes ;
- *Le Livre de la jungle* (Studios Walt Disney, 1967). Mowgli est élevé par des loups ; accompagné de la panthère Bagheera, il retourne auprès des hommes pour échapper à un tigre ;
- *Ratatouille* (Studios Pixar, 2007). Dans un restaurant parisien, les aventures d'un rat qui comprend le langage humain ;
- *Une vie de chat* (Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli, 2010). Un chat mène une double vie : le jour avec Zoé, fille de Jeanne, commissaire de police, et la nuit avec Nico, voleur, sur les toits de Paris ;
- *Le Chat du rabbin* (bande dessinée de Joann Sfar, adaptée au cinéma en 2011). Le chat d'un rabbin raconte sa vie (il parle depuis qu'il a mangé un perroquet).

III.4. La musique et la danse

La présence de l'animal dans le domaine musical semble historiquement contrastée.

III.4.1. Au XVI^e siècle

La chanson française développe une joie profane, éloignée des cours d'amours médiévales. L'imprimeur parisien Pierre Attaignant publie environ 1 500 chansons dans lesquelles le texte occupe la première place, avec un emploi soutenu des sous-entendus, commentés par la musique. Les chants d'oiseaux y jouent un rôle prééminent, avec un usage fréquent de l'onomatopée. Parmi de nombreux exemples : *Le Chant des oiseaux*, *La Chasse* de Clément Janequin (ca 1485-1558).

III.4.2. Au XVII^e siècle

Le relais est pris avec la musique instrumentale, particulièrement de clavier :

- *Le Moucheron, La Linotte effarouchée* de François Couperin (1668-1733) ;
- *Le Coucou, L'Hirondelle* de Louis-Claude Daquin (1694-1772) ;
- *Le Rappel des oiseaux, La Poule* de Jean-Philippe Rameau (1683-1764).

III.4.3. Au XIX^e siècle

Les animaux occupent une place de choix dans les thèmes de composition :

- Musique lyrique. *Le Duo des chats, La Pie voleuse* de Gioachino Rossini (1792-1868) ; *La Petite Renarde rusée* de Leos Janacek (1854-1928) ; *Le Coq d'or* de Nicolaï Rimsky-Korsakov (1844-1908) ;
- Poème symphonique. *Le Carnaval des animaux* de Saint-Saens (1835-1921) ;
- Ballet. Piotr Ilitch Tchaïkovsky (1840-1893), *Le Lac des cygnes* ;
- Lieder. Franz Schubert (1797-1827), *le Chant du cygne, La Truite*.

III.4.4. Au XX^e siècle

L'animal semble devenu omniprésent, comme si l'homme éprouvait une tentation grandissante, depuis deux siècles, de se contempler ou de s'analyser à travers un animal.

- Le ballet. Les Ballets russes de Diaghilev (1872-1929) : *Le Chant du rossignol, L'Oiseau de feu, Renard* de Stravinsky (1882-1971) ; *Les Biches, Les Animaux modèles* (1942) de Francis Poulenc (1899-1963) ; *Le Bœuf sur le toit* de Darius Milhaud (1892-1974) ; *Le Festin de l'araignée* d'Albert Roussel (1869-1937) ;
- Théâtre lyrique. *Pierre et le Loup*, de Sergueï Prokofiev (1891-1953) ;
- La musique de clavier. *Poissons d'or* de Debussy (1862-1918) ; *Oiseaux tristes, Ondine* de Maurice Ravel (1875-1937) ; *Ballet des poussins dans leurs coques, La cabane sur des pattes de poule* de Modeste Moussorgsky (1839-1881) ; *Le Catalogue d'oiseaux* d'Olivier Messiaen (1908-1992) ;
- La mélodie. *Histoires naturelles* de Maurice Ravel (1875-1937) ;
- La chanson littéraire. *La Fourmi* de Robert Desnos (1900-1945) ;
- Musique symphonique. *Les Oiseaux exotiques*, d'Olivier Messiaen (1908-1992).

Le rapport de l'animal à l'homme a été multiple dans les domaines artistiques. Il ne faut enfin pas oublier les détournements de relations établies, qui multiplient encore les approches, comme *La*

vérité sur l'affaire des trois petits cochons (Jon Scieszka, 1991), interprétation décalée d'un conte traditionnel ; ou l'utilisation par Les Frères Jacques du lied de Schubert *La Truite*.

IV. L'animal symbole

À la base de l'isolement de l'homme par rapport au monde animal ou, au contraire, de la familiarité qui les rapproche se trouvent des théories, des religions ou des analyses philosophiques divergentes, voire irréconciliablement opposées. Sans prétendre épuiser l'inventaire de ces positions par un parcours chronologique, qui serait de toute façon lacunaire et approximatif, on peut rappeler tout d'abord que bien des cultes ont encouragé une vision fusionnelle des rapports homme-animal, faisant même de ce dernier un modèle ou un état à atteindre dans le cadre de la quête du divin (chamanisme). D'autres croyances ont lutté au contraire contre toute assimilation entre les deux mondes, notamment les religions monothéistes et celles où la divinité prend une forme humaine (les trois religions du Livre). Dans le christianisme, la création du monde résulte en effet d'une parole « en actes » (« Dieu dit... ») : il y eut un premier jour, un deuxième jour, un troisième jour... jusqu'aux cinquième et sixième jours qui voient l'apparition des animaux puis de l'homme, fait « à l'image et comme à la ressemblance » de Dieu (Genèse, I, 26).

Cette religion du Verbe incarné induit naturellement un rapport de soumission entre la première des créatures et toutes les autres. Or ce rapport conditionne pour partie la doctrine de l'image dans le monde occidental, puisque figurer le surgissement de la vie dans la peinture ou dans la pierre est, en soi, un geste mimétique, qui entre en résonance profonde avec les fondements de la doctrine chrétienne.

De ces positions différentes ou même divergentes découle aussi une très grande variété de la symbolique du monde animal – réel ou imaginaire à l'instar du dragon – dans les sociétés humaines.

IV.1. Aux origines des symboles de l'Occident

IV.1.1. La métamorphose comme apothéose ou comme châtement ?

La transformation d'un homme en animal, qu'elle soit complète (les compagnons d'Ulysse) ou inachevée (sirènes, centaures, sphinx et sphinges, etc.), qu'elle soit définitive ou temporaire (loup-garou), est placée sous un jour positif ou, plus souvent, négatif en fonction des prémisses énoncées plus haut, jamais comme un acte neutre ou indifférent. Dans de nombreuses civilisations, la transformation en animal advient dans le cadre d'un processus religieux. Cependant, dans d'autres cas, les métamorphoses sont la conséquence des amours des dieux et des hommes. Elles sont

rarement vues alors de façon positive et peuvent donner lieu à des moralisations allégoriques (*Ovide moralisé*, XIV^e-XVII^e siècle) et politiques (*La Ferme des animaux* de George Orwell).

- Peuvent en naître des êtres monstrueux ou marqués par un destin instable ;
- au mieux, le passage au stade animal représente la compensation pour un destin tragique et violent ;
- même si la métamorphose est incomplète et consiste en un simple attribut, elle peut être un signe de dépréciation, comme les oreilles d'âne de Midas ;
- dans d'autres contextes, la transformation se place dans la perspective d'une évolution en chaîne par renaissances successives (métempsychose) et représente également une manière de châtement.

IV.1.2. La centralité ou le rejet des formes hybrides

Les formes mixtes peuvent être vues comme la pierre de touche du rapport d'une culture avec le monde animal. Les êtres hybrides peuvent se trouver au centre ou, au contraire, être repoussés aux marges des représentations intellectuelles et artistiques.

- Rejet des êtres hybrides dans les zones extérieures : *marginalia* (manuscrits, miséricordes, gargouilles) ;
- formes mixtes, essentielles dans l'esthétique romane (par exemple dans les chapiteaux, les initiales ornées), à l'opposé de l'univers gothique qui serait marqué par l'humanisme et où ces thèmes deviennent seulement des décors plaisants, idée largement discutée et remise en cause par de nombreux travaux récents (Michael Camille). Question du diable et des êtres démoniaques, dont l'apparence (et les qualités) emprunte au monde animal crocs, crinière, sabots, etc. Continuité de thèmes antiques revisités (satyres) ou phénomène fondamentalement différent ?
- le monstre : bestiaire peint et sculpté, zodiaque et chimères ;
- Saint Guinefort (un lévrier sanctifié par la dévotion populaire) ;
- retour à la centralité : le bio-art (exemple récent avec Marion Laval-Jeantet et Benoît Mangin).

IV.1.3. L'animal dans la Bible

Prenant racine dans le christianisme, une grande partie de la philosophie moderne a poursuivi dans la voie d'une opposition irréductible, par nature, entre l'être humain, jugé rationnel, doué de

langage, apte à l'éducation ou à la sanctification, et l'animal réduit à une machine que l'on peut donc exploiter à loisir, puisque dénué de passion et même de souffrance (Descartes).

Le postulat fondateur des relations homme-animal dans la Bible est la place de l'homme au sommet de la création, car détenteur du langage.

Le pouvoir de nommer les animaux : dans la Bible, l'animal est l'alphabet de la création

L'épisode du Déluge est là pour rappeler à quel point le sort de l'animal et celui de l'homme restent néanmoins inextricablement liés dans l'économie du salut : après le cataclysme, il y a perte de l'harmonie originelle entre l'animal et l'homme (qui a désormais le droit de manger de la viande) – et ce jusqu'à la fin des temps, lorsque « le loup et l'agneau, le léopard et le chevreau paîtront à nouveau ensemble le fourrage », selon les mots du prophète Isaïe.

« Bestiaire de Dieu, bestiaire du diable ? »

- Le serpent de la Bible ;
- ambivalence de la figure animale ;
- la force symbolique animale a été utilisée par les adeptes de la magie.

N.B. Sur le genre littéraire du Bestiaire (voir titre 4).

Le tétramorphe

En quoi la représentation des évangélistes depuis les époques romane et gothique par le thème du tétramorphe est-elle un indice du rapport à l'animal ?

IV.1.4. Drôleries, comique, caricature

- Outre la littérature (*Roman de Renart*, fables, voir III-2-2), les arts figurés, depuis les enluminures et décors muraux jusqu'aux personnages de dessins animés et de films et la publicité, ont accordé une grande importance à l'animal comique, devenu indispensable aux secteurs de l'industrie et du commerce concernés par les enfants ;
- pour la période révolutionnaire, il conviendrait de signaler les caricatures de Louis XVI et Marie-Antoinette sous forme animale (cochon), bien connues et, il est vrai, déjà bien étudiées (Michel Vovelle, Claude Langlois, Annie Duprat) ;

- en étudiant les postures animales et en les confrontant aux expressions humaines, certains artistes sont parvenus à des confrontations (singeries) ou assimilations comiques, puis au « portrait-charge » ou caricature à partir du XIX^e siècle, en lien avec les costumes et déguisements subversifs des charivaris et carnivals.

IV.2. L'animal vivant et mort dans les religions antiques et religions du monde. L'animal de sacrifice

L'animal a souvent servi de truchement entre l'homme et la divinité, à travers des pratiques divinatoires qui le faisaient intervenir, soit en lien avec le sacrifice par l'examen des organes (notamment le foie, ce qui a donné lieu à l'hépatoscopie, présente dans de nombreuses civilisations), soit par l'observation de son comportement (notamment vol des oiseaux dans le ciel, à travers les rites de prises d'auspices). De son côté, l'archéologie a permis de mieux connaître les lieux de culte et de sacrifice de la protohistoire, permettant de les relier aux pratiques attestées par les textes de la période historique de l'Antiquité.

- Dieux animaux et animaux sacrés de l'Égypte antique ; particularité des momies animales ;
- l'animal est présent dans les signes hiéroglyphiques et alphabétiques (Phéniciens).

La longueur de la période concernée permet d'envisager de notables transformations de formes et de significations ;

- animal et interdits dans l'Orient biblique : livre du Deutéronome.

IV.3. Chamanisme, totems et masques, costumes et rituels. La question de l'art pariétal

Chamanisme. L'ethnologie s'est penchée sur l'universalité du chamanisme, qui repose sur les capacités du cerveau humain à entrer en transe et ainsi communiquer avec les esprits, en particulier ceux des animaux. La question de l'interprétation des peintures pariétales des différents continents a pu être abordée à partir de ce thème sans cependant prétendre généraliser cette interprétation aux différentes représentations animales de la préhistoire.

Totem. Dans un autre domaine, l'assimilation des qualités d'un individu à celles d'un animal privilégié a conduit certains peuples d'Amérique du Nord et d'Afrique à placer des clans ou familles sous la protection de totems animaux.

Du totem aux masques, moyens de représenter et surtout de réaliser l'hybridation et la transformation.

IV.4. L'animal-signe : héraldique, étymologie, noms signifiants

Selon saint Augustin, « il est des choses qui ne sont que des choses et d'autres qui sont aussi des signes » : c'est le cas de l'animal au Moyen Âge, dont la relation à l'homme est premièrement définie par la hiérarchie de la Création, les attributs et qualités propres à chaque espèce ne venant qu'ensuite, comme autant de marqueurs ou repoussoirs du divin.

Le genre littéraire du bestiaire médiéval, dont la diffusion se répand massivement en Europe septentrionale à la fin du XII^e siècle, décline cette théorie de l'animal-signe en des recueils d'*exempla* farcis d'explications étymologiques (Isidore de Séville) et exégétiques (Raban Maur), où la créature vivante perd de son épaisseur charnelle pour se muer en support didactique et moral.

Dans le cadre des idées préconçues rappelées plus haut – le monde animal égale la sauvagerie et la lutte pour la survie –, s'assimiler les qualités animales permet avant tout d'acquérir ou de faire montre de bravoure et de force.

Comme le souligne Michel Pastoureau, l'animal, représenté dans 30 % environ du million d'armoiries médiévales, se situe donc au cœur même de la symbolique médiévale. L'héraldique, les surnoms, les légendes et mythes fondateurs des grands lignages renvoient à l'envi à ce type d'exaltation par association, des thématiques excellemment traitées par Michel Pastoureau dans de nombreuses études : aigle des armoiries impériales ; armoiries parlantes, fondées sur une origine ou étymologie véritable ou une association de mots (ours des villes de Bern et Berlin qui en contiennent le nom en allemand, coq gaulois, très présent sur les monuments aux morts de 14-18, mais qui est utilisé aussi par d'autres pays, tel le Portugal, couleuvre de Colbert, bars en Champagne et Lorraine) ; qualificatifs accordés aux princes, comme Henri le Lion (le duc de Saxe) ou Richard Cœur de Lion, parfois par substitution pure et simple du nom propre, comme le Sanglier des Ardennes (Guillaume de La Marck) ; les rois du Danemark, qui se prétendent issus d'un ours, etc. Outre ses fonctions héraldiques qui expriment la dignité ou qui servent d'emblèmes personnels, les animaux personnifient également certains idéaux (le chien ou le lion sont ainsi représentés aux pieds de la figuration des défunts et deviennent l'attribut de la fidélité ou de la force) ; il est plus rare que ce soit des qualités moins viriles qui soient mises en avant par l'intermédiaire du monde animal, comme dans le cas du personnage légendaire du Chevalier au Cygne. L'animal sert tout aussi bien à personnifier des vertus négatives, comme le bouc de la luxure.

Encore plus remarquables sont les cas inverses de valeurs négatives, sauf lorsqu'il s'agit d'ennemis qu'on veut vilipender (ou d'êtres plus ou moins monstrueux). Dans ce cas, il est frappant que le vocabulaire de l'injure infamante ou de la simple dépréciation soit le plus souvent emprunté au monde des animaux domestiques et non à la nature sauvage (chien, cochon, âne, mais aussi coq, oie, mouton, etc.). De façon remarquable, il peut même y avoir renversement, comme dans *Peau d'âne*, où le fait de revêtir la dépouille répugnante de l'animal est en fait le moyen trouvé par l'héroïne pour échapper à la bestialité morale de son père.

Outre l'héraldique, la toponymie et l'anthroponymie sont riches de noms d'animaux, dont certains peuvent être interprétés comme porteurs d'un symbole fort à relier à l'esprit du totem (noms d'hommes devenus héréditaires).

Colloques et ateliers

Colloque 1 organisé par la section « Préhistoire et protohistoire » : *Animal symbolisé-animal exploité. Du Paléolithique à la protohistoire*

1. Représentations symboliques

1.1. Linné ou La Fontaine ? Les animaux vus et perçus par les Paléolithiques

Le monde animal a été considéré comme homogène puis rendu cohérent par les classifications qui en furent et qui en sont faites. Nous ne voyons plus la gent animale selon nos sensations, mais selon les caractères anatomiques et les liens phylétiques des animaux observés. Depuis la découverte des représentations paléolithiques, mobilières et pariétales, s'est imposée une approche naturaliste, exprimée en termes de réalisme figuratif, voire comportemental. Nous prêtons aux Paléolithiques nos regards de savants, nous n'avons plus l'affection de l'enfant pour son compagnon diurne et nocturne, ni le regard inquisiteur marchandé du maquignon dans les foires aux bestiaux.

Et si les Paléolithiques n'avaient ni expérimenté, ni exprimé la savante objectivité visuelle des hommes et caméras de notre temps ? Qui sont tous ces animaux indéterminés et quels sont donc ces bisons magdaléniens démesurément bossus de Font-de-Gaume ou ces mammoths aurignaciens en vaste viaduc ? Des peluches ou de vrais animaux ? Et si toute cette faune représentée n'était qu'illusion comme le seraient, comme le sont, des panneaux assemblant sans ordre ni vraisemblance naturelle des chevaux, rennes, bouquetins, bisons, aurochs ou rhinocéros laineux, des silhouettes incomplètes et indicibles ? Un débat de fond devrait s'ouvrir sur les conceptions figuratives et les modes d'expression des Paléolithiques, un débat sur l'approche générale ou habituelle du bestiaire paléolithique se proclamant naturaliste, lointain relent d'un positivisme scientifique dépassé.

1.2. Le bestiaire du Néolithique à l'âge du fer : une omniprésente abstraction

Une démarche comparable sera proposée pour appréhender l'animal dans l'art et les mythes du Néolithique, de l'âge du bronze et de l'âge du fer. Les animaux représentés sont pendant le

Néolithique moins nombreux et moins réalistes. Alors que la domestication a contribué à instaurer de nouvelles relations homme-animal, ce sont quelques espèces sauvages qui sont encore représentées dans l'art pariétal, le cerf en particulier dans le monde alpin et ses marges. Les mythes sont tout autant impossibles à atteindre, même si on a parfois l'impression de les sentir de plus en plus proches... Pour l'âge du bronze, on portera attention en particulier aux nombreuses représentations symboliques des oiseaux sur les vaisselles de bronze fréquemment utilisées comme contenants funéraires. Quelle place en particulier pour ces palmipèdes transfigurés au sein des croyances et mythes ? L'art celtique sera également questionné pour ses animaux fantastiques représentés aussi bien sur les armes que les bijoux.

2. L'animal ressource

Peau, viande, moelle, plume, os, coquille, etc., l'animal est pourvoyeur de ressources variées qui ont été largement exploitées par l'homme au fil du temps. Au-delà de l'alimentaire, qui n'est d'ailleurs pas forcément un passage obligé (certaines matières produites par l'animal peuvent être utilisées sans que l'animal ne soit mangé), l'animal tient une place prépondérante dans la sphère technique et l'univers symbolique de ces sociétés. D'abord marqueur identitaire puis, plus récemment, source de richesse et sans doute de prestige, l'animal et les restes fauniques qui nous sont parvenus constituent une clé d'entrée essentielle à une meilleure compréhension des modes de vie de ces populations du passé.

Pour les périodes anciennes, les animaux terrestres ont souvent été considérés sous un angle strictement alimentaire, mais des découvertes récentes et l'examen de séries anciennes à la lumière de nouvelles approches élargissent désormais la gamme des ressources exploitées tant par l'homme de Neandertal en Europe que par les premiers hommes modernes en Afrique, témoignant d'une relation à l'animal plus complexe que celle habituellement envisagée. À l'inverse, les ressources marines ont souvent été exclues des registres alimentaires de l'homme du Paléolithique par les archéologues, car nettement plus visibles dans la sphère symbolique. Or les récentes études montrent que les invertébrés marins ont été sous-estimés dans la sphère économique de ces populations.

Ces changements de paradigme ne sauraient cacher les difficultés inhérentes à la mise en évidence d'une industrie osseuse peu élaborée, qui peine encore à être identifiée dans les ensembles osseux tant les critères de reconnaissance sont ténus ainsi que la rareté des sites côtiers conservés. Au-delà des matières dures animales qui fournissent des supports d'outil ou de parure, les produits animaux sont principalement des matériaux périssables dont l'exploitation est toujours très difficile à

mettre en évidence à partir du matériel archéologique. Bien que pouvant être couplée à des données contextuelles ou à des analyses tracéologiques d'outils, c'est l'étude des ensembles osseux ou coquilliers (courbe d'abattage, représentations anatomiques, traces de boucherie ou d'exploitation, etc.) qui fournit les preuves les plus tangibles de l'utilisation ou de la consommation de ces ressources.

À l'aide d'études de cas, on évoquera la diversité des produits animaux que les groupes humains ont su exploiter au cours du temps. Des références à des produits réputés difficiles à détecter (supports d'outils peu élaborés, plumes, tendons, laine, lait, etc.) seront privilégiées. Une attention particulière sera aussi portée aux développements méthodologiques permettant une meilleure reconnaissance de l'exploitation ou de la consommation des différents produits animaux.

3. Animal et homme : la vie partagée

3.1. Entre chien et loup : de la bête féroce à l'animal familier

Premier animal à avoir été domestiqué, le loup n'a jamais cessé de hanter les imaginaires collectifs jusque dans nos propres mythologies modernes. Le chien, *sui generis*, partage avec le loup de nombreux attributs et qualités, tout en ayant perdu généralement le statut de prédateur pour devenir un proche de l'homme, en tant qu'auxiliaire, protecteur ou compagnon, voire dans certaines sociétés un membre de la famille.

Cette session s'intéressera aux données archéologiques, historiques ou anthropologiques qui offrent un éclairage sur les relations entre l'homme et ces grands canidés au cours du temps, soit directement sur le triptyque chien-loup-homme, soit à travers des considérations plus orientées sur l'un des deux carnivores en particulier. Quelles ont été les relations entre l'homme et le loup par le passé ? Sous quelles formes peut-on les mettre en évidence archéologiquement ? Chasse, pratiques rituelles, représentations symboliques ? Jusqu'à quand peut-on faire remonter les premiers indices fiables de sa domestication ?

Quel rôle l'homme a-t-il joué dans les interactions entre chiens et loups (hybridation, compétition, chasse, pastoralisme, etc.) ? La diversité des populations de loup et de chien peut être source de confusion, tant au niveau de l'étude des restes osseux de ces canidés que des représentations iconographiques ou textuelles. Les rapports entre le chien et l'homme sont extrêmement variés et recouvrent une grande palette de domaines aussi bien économiques et sociaux que symboliques : sélection de morphotypes et de comportements particuliers, pratiques de sacrifice et d'inhumation de chiens, etc.

3.2. Animal et homme : « pré-histoire » des échanges de pathogènes (anthropozoonoses : tuberculose, parasitoses diverses, etc.)

Plus de la moitié des pathogènes humains est d'origine animale et, pour certains d'entre eux, le passage à l'homme s'est réalisé durant les périodes préhistoriques, au cours desquelles la relation homme-animal a connu différentes modalités, allant de la chasse à la domestication. De nouveaux modèles, rejoignant les préoccupations actuelles du concept *One Health* et intégrant les concepts de pathocénose et de nidalité, se sont développés, appuyés par les progrès récents en paléogénomique et en métagénomique, pour mieux appréhender la complexité de ces systèmes homme-animal-pathogène sur le temps long, dans une perspective globale et pluridisciplinaire.

4. Animal et homme : la vie et la mort partagées

4.1. Homme ou animal ? Quelles méthodes pour la détermination spécifique de restes osseux fragmentaires dans les gisements préhistoriques

La reconnaissance des espèces animales au sein des gisements préhistoriques, reposant sur l'analyse des restes osseux, est une pratique courante en préhistoire. La fragmentation des ossements, qu'elle soit taphonomique ou anthropique, rend parfois difficile la discrimination morphologique des pièces osseuses au niveau spécifique dans les gisements préhistoriques. L'attribution à l'espèce humaine ou à diverses espèces animales de fragments osseux découverts dans les gisements préhistoriques est cependant un enjeu important des sciences anthropologiques, archéozoologiques et préhistoriques pour l'interprétation des sites. De nouvelles méthodes se développent actuellement au sein de ces disciplines pour tenter de résoudre ce problème rendu souvent ardu par le niveau de fragmentation des restes osseux.

4.2. Les associations hommes-animaux dans les dépôts de tous ordres

L'animal est un compagnon fidèle du défunt dans la tombe : c'est le cas du chien, par exemple. Mais l'animal est sollicité également comme offrande au défunt et aux dieux en entier ou pour partie. Une situation claire de dépendance de l'animal transparait ici. Les nombreuses variantes et choix des espèces ou des pièces de boucherie seront interrogées, explicitées dans une recherche en relation avec les pratiques et rites funéraires : sépultures humaines de « relégation », sépultures exceptionnelles et dépôts d'animaux. La situation s'avère beaucoup plus ambivalente sur le statut de l'homme et des animaux dans ces mises en scène qui associent, intriquent intimement parfois hommes (femmes, hommes, enfants) et animaux. Ces associations parfois spectaculaires existent du Néolithique à l'âge du fer. Pour cette période, les grandes fosses d'Auvergne associant hommes et

chevaux sont très emblématiques de ce phénomène de dépôts simultanés et d'association définitive dans la mort.

Colloque 2 organisé par les sections « Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle » et « Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions : *L'animal en politique, politique de l'animal ? L'animal entre pouvoirs et sciences au XVIII^e siècle*

Dans le cadre de la thématique générale du Congrès du CTHS (avril 2016), cette proposition a pour objet de mettre en synergie les interrogations portées par les membres de la section « Sciences, histoire des sciences » et de la section « Histoire du monde moderne, de la Révolution française » du CTHS. La question proposée, « L'animal en politique, politique de l'animal ? », doit permettre aux différents intervenants de croiser des problématiques relevant autant de l'histoire politique et sociale que de l'histoire des sciences et des savoirs considérée dans un long XVIII^e siècle européen (de 1715 à 1815). Au cœur de profonds renouvellements historiographiques, cette rencontre doit permettre de présenter et de discuter des chantiers ouverts ces dernières années.

L'animal s'impose pourtant au cœur de l'interrogation des Lumières et des contemporains des révolutions. Les sociétés des animaux sont en effet observées, étudiées, comme modèles ou repoussoirs, pour penser l'organisation sociale et politique des sociétés humaines. Les comportements, les langages des animaux sont encore analysés en termes politiques. Cela n'est rendu possible que parce que les sciences naturelles, encouragées par les pouvoirs, apportent un regard nouveau sur la classification, sur le rôle utile des animaux et leur place nouvelle dans une société désormais mondialisée à partir des années 1750-1760. Aujourd'hui, de nombreux travaux et enquêtes en cours (sur les institutions comme l'École vétérinaire d'Alfort, sur des champs de savoir comme l'agronomie, etc.) permettent de préciser la place de l'animal dans la pensée politique d'un long XVIII^e siècle et de mettre au jour les divers enjeux qui se cristallisent autour de cet objet.

Cette proposition de rencontre au sein du Congrès du CTHS repose sur la volonté de réunir historiens du politique, historiens des sciences, mais aussi littéraires et philosophes, afin de questionner les apports de ces différents champs de savoir dans l'analyse de la place de l'animal et du rôle des sociétés animalières dans la construction de la pensée politique entre Lumières et Révolution. Des sciences politiques aux sciences dites naturelles, l'animal est-il le « miroir » de l'homme ? Quelle place est accordée à l'animal, domestique et/ou sauvage, dans les réflexions

philosophiques et politiques sur le « milieu » ou l'« environnement » ? Est-il possible de penser la régénération *de* ou *par* l'animal pendant la période révolutionnaire ?

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un groupement de recherche international (GDRI) sur le thème de « La cité républicaine » et d'un séminaire portant sur l'étude de la place des animaux dans l'espace urbain et de leur rôle dans les villes des Lumières et des révolutions.

Colloque 3 organisé par le Groupe de recherche Zoomathia : Les problématiques éthologiques dans les documents antiques et médiévaux (textes, images) : étude des sources, évolution des connaissances, diffusion du savoir, identification des espèces

Dans le cadre de la thématique générale du Congrès du CTHS (avril 2016), ce colloque propose de rassembler des études et des réflexions sur la connaissance ancienne du comportement animal. Il est étroitement articulé avec les travaux du groupe de recherche [Zoomathia](#) (GDRI) actif depuis 2014 et consacré à la transmission des connaissances zoologiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge à travers les textes, les bio-restes, les artefacts et les images.

Le colloque aura lieu du 14 avril 2016 au matin (9h) au 15 avril à midi, soit trois demi-journées.

La description *et* l'étude du comportement animal constituent un des premiers types de discours naturaliste, et son développement « scientifique » est précoce dans le monde grec. Depuis l'épopée homérique où ils constituent un terme privilégié de comparaison les différents aspects du comportement animal, surtout pour les quadrupèdes terrestres, les reptiles et les oiseaux, sont abondamment documentés et ont déterminé la représentation que l'homme s'est faite des animaux et les relations qu'il a instaurées avec eux. À partir d'Aristote (IV^e siècle), qui consacre à l'analyse des comportements animaux un livre de son *Histoire des Animaux* (et de nombreux développements éparpillés dans son œuvre biologique), cette thématique multiforme est probablement la plus fréquente dans la littérature zoologique ancienne tant grecque que latine (Plin, Elie...). La zoologie médiévale s'est constituée, elle aussi, en accordant à cet aspect du savoir naturaliste une place prépondérante : l'usage de l'animal dans l'occident chrétien, à côté de sa dimension pratique d'exploitation économique qui ne concerne qu'un nombre limité d'animaux, est essentiellement symbolique et exemplaire, reposant essentiellement sur une définition comportementale des animaux, dont le *Physiologus* apparaît comme le manuel typique.

Ce que l'on entend ici par « comportement animal » relève à la fois, dans la tradition aristotélicienne, des conduites pratiques (*praxeis*), du caractère (*ethè*), et du mode de vie (*bios*). Cette catégorie embrasse la palette des conduites sociales, sexuelles et familiales dans les sociétés animales ; les modes de communication intra- et inter-spécifiques ; les techniques mises en jeu dans la relation de l'animal à son environnement naturel (biotope et territoire) et animal, tant dans la construction d'habitat et l'utilisation d'outils que dans les dispositifs ou procédés de prédation, ou d'acquisition, de conservation ou de conditionnement de la nourriture ; les types de relations et d'adaptation développés par les animaux sous la pression anthropique ou la domestication ; etc. Tous ces aspects concernent donc ce que l'on appelle désormais sans complexe la « culture animale », dont des

éthologues comme Frans de Waal ou Dominique Lestel se font les interprètes, et qui est désormais officiellement « reconnue » par une convention internationale¹¹.

L'étude diachronique et théorique des modèles éthologiques élaborés en Grèce ancienne pour l'animal, et de leur évolution dans le monde antique romain et médiéval, permet une appréhension anthropologique globale des fantasmes culturels qui s'y projettent : communication, morale, savoir et pédagogie, raison, statut de l'individualité, etc. Les enjeux d'une réflexion sur l'éthologie animale dans le monde antique et médiéval sont donc multiples. Mais ils vont au-delà de la problématique philosophique de la raison animale sous les différents aspects (savoir, technique, conscience, moralité) que pourraient révéler ces conduites et qui fut, jusque dans les années 1980, l'angle d'approche majeur des études de zoologie ancienne. Depuis les travaux pionniers de Liliane Bodson et ses *Colloques d'histoire des connaissances zoologiques*, une attention plus grande a été portée aux dimensions proprement scientifiques du discours antique sur les animaux, à l'évaluation précise des documents anciens, et à l'étude de la transmission de ces connaissances. Le discours éthologique sur l'animal infuse en vérité l'ensemble de la littérature antique et médiévale, et aucun genre n'est étranger à cette diffusion. Exposé au cours de l'histoire à l'épreuve de l'expérience (validation, enrichissement, interprétation), ce discours est pourtant d'une constance remarquable, qui s'explique en partie, dans la période historique envisagée, par la prédominance générale de la tradition savante autorisée sur l'enquête empirique personnelle.

La riche documentation textuelle et iconographique permet non seulement de mesurer l'acuité des observateurs et l'attention des hommes à des données parfois fines ou difficilement observables (comme le commensalisme de l'éponge et du bernard l'ermite...), mais souvent aussi d'identifier précisément les espèces concernées sur la base de notations de type éthologique. Alors que l'éthno-éthologie est généralement considérée sous le seul angle de la « construction idéologique », les données transmises constituent un capital considérable et instructif tant pour l'éthologie en général que pour l'archéozoologie, et elles sont susceptibles (comme dans le domaine de la pharmacognosie), de guider des recherches contemporaines.

Ce colloque est conçu pour accueillir et réunir des chercheurs de tous bords (philologie, histoire, biologie, histoire de l'art, philosophie, littérature...) intéressés par le développement à travers différents supports de la connaissance des comportements animaux. Les interventions peuvent prendre des formes diverses, de l'analyse historique et contextuelle des données à l'évaluation des descriptions classiques, à la lumière des connaissances et méthodes éthologiques contemporaines. Elles pourront porter sur la construction du savoir dans le domaine de l'éthologie comme sur la transmission et la mutation aux époques pré-modernes de ce savoir dans l'aire européenne et le bassin méditerranéen. La présence du terme « problématique » dans le titre donné à ce colloque sur le comportement animal vise à encourager la soumission d'articles intégrant une dimension théorique ou méthodologique.

¹¹ Lors de la 11^e conférence de la *Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage* (novembre 2014), un traité international reconnaît « qu'un certain nombre d'espèces mammifères socialement complexes, telles que plusieurs espèces de cétacés, de grands singes et d'éléphants, montrent qu'elles ont une culture non humaine (ci-après « culture »)».

Colloque 4 organisé par les section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales :

L'homme et l'animal : nouveaux statuts, nouveaux paradigmes, nouvelles contraintes

Le thème du rapport à l'animal constitue un des axes majeurs de la réflexion anthropologique. Il suffit de penser à la centralité, dans l'histoire de cette discipline, des recherches consacrées au totémisme, au shamanisme (le shaman dialoguant avec les esprits des animaux), au sacrifice, à la domestication. On peut aussi rappeler la myriade d'études consacrées aux sociétés de chasseurs-cueilleurs, à l'élevage, au pastoralisme, aux tabous et aux préférences alimentaires, aux masques et aux déguisements en animaux dans les sociétés traditionnelles, aux taxinomies savantes et vernaculaires, aux mythes des origines et aux grands motifs « animaliers » du folklore et du conte merveilleux.

Ce qui change, aujourd'hui, est l'importance que la question animale a atteint hors du cadre strictement académique, dans les comportements collectifs et dans le débat public (ce qui constitue déjà, en soi, un bon objet d'investigation anthropologique). Plusieurs facteurs ont contribué à cette transformation : les études des éthologues, montrant la proximité qui nous relie aux autres espèces, les réflexions des philosophes et des juristes tirant de ces découvertes des conclusions d'ordre moral et législatif, l'expérience même des citoyens, de plus en plus accoutumés à une relation « interlocutoire » avec leurs chiens, leurs chats, leurs chevaux et autres compagnons de tous les jours.

Le constat de cette proximité a entraîné de nombreuses conséquences. Sur le plan des conduites, l'augmentation du nombre des végétariens et des vegans est flagrante, alors que les actes de se nourrir, de s'habiller, de s'amuser sont de plus en plus soumis à des contraintes d'ordre éthique (orthorexie, utilisations de produits « cruelty free », stigmatisation du cirque et du zoo ...). Parallèlement on voit émerger des figures de militants (les membres du Mouvement pour la libération des animaux, les Antispécistes etc.) dont les idées et les trajectoires personnelles, en ce qu'elles ont d'« exemplaire », mériteraient une ethnographie détaillée.

Le débat éthique prend des formes tout aussi chorales et exacerbées en ce qui concerne le retour, ou la réintroduction, des grands prédateurs (pensés eux aussi comme des proches de l'homme et très souvent anthropomorphisés) ainsi que, plus largement, l'apparition, dans des écosystèmes modifiés par le changement climatique, d'espèces nouvelles qualifiées d'envahissantes. Les passages de frontière entre l'homme et l'animal sont aussi à l'origine de ces autres formes d'« invasion biologique », réelles et fantasmées, que l'on appelle les zoonoses.

L'attention portée sur les échanges interspécifiques a induit aussi des innovations dans l'outillage théorique et méthodologique des anthropologues : la notion de « collectif », par exemple, pour désigner une communauté mixte d'humains et d'animaux, ou les notions d'« étant » et de « non-humain » permettant de définir l'animal de façon moins discriminatoire. Reconnaître que les animaux ont une conscience et même une culture, a poussé certains chercheurs à avancer l'hypothèse que l'histoire même de l'humanité pourrait être relue « du point de vue de l'animal ». D'autres vont encore plus loin en se disant que, si les animaux ont une subjectivité et une culture, on pourrait étudier les communautés animales avec les catégories conceptuelles typiques de l'ethnologie (parenté, alliance, rituel, deuil etc.). D'autres remettent en cause le caractère exclusif de

la relation homme-animal pour introduire dans la réflexion les espèces végétales d'un côté, les hybrides homme-machine de l'autre. Bref, les bricolages théoriques et méthodologiques rendus nécessaires par la prise en compte des changements statutaires du vivant, constituent un large champ d'investigation qui fait aussi l'objet de notre proposition.

À côté de cette problématique d'ordre général, nous proposons deux thèmes plus spécifiques abordant la question des nouvelles frontières homme animal dans les champs du jeu (et tout particulièrement du pari) et de la chasse.

1. Courses animales et paris

Compagnon de jeu ou de loisirs, l'animal peut aussi être le support de paris. Les courses avec des animaux représentent à ce titre un remarquable champ d'études et de comparaisons ethnologiques, historiques, sociologiques, géographiques. Dans ces courses, les animaux courent seuls (lévriers, pigeons), attelés (chiens, chevaux, rennes), montés (chevaux bien sûr, mais aussi éléphants, yaks, dromadaires - montés par un être humain ou un robot -), dirigés (buffles) et au résultat des courses peuvent être associés des enjeux financiers plus ou moins importants sous forme de paris ou de récompenses offertes aux jockeys et aux propriétaires. Il existe également des courses parodiques (cochons, chèvres, escargots) sur lesquelles on parie, au moins symboliquement. Le panel réunira ainsi des contributions apportant des éclairages précis sur certaines de ces courses animales et/ou les paris auxquelles elles donnent lieu. La description et l'analyse des courses elles-mêmes (acteurs sociaux, institutions, pratiques des courses et des paris, discours et représentations, traitement et entraînement des animaux) pourront être mises en regard des contextes sociaux, culturels, législatifs (il conviendra par exemple d'être attentif non seulement aux paris légaux comme le PMU, le PMH, le Tote anglais, les bookmakers, mais aussi aux paris informels et aux jeux illégaux). L'étude des lieux de paris (hippodrome, cynodrome, boutique de bookmaker, casino, site internet de paris sportifs) pourra donner lieu à des analyses sur la sociabilité locale et l'économie globalisée, sur les connaissances, martingales et croyances liées aux animaux et aux courses. Le panel sera également ouvert à l'étude des transformations historiques (par exemple avec la modification de l'offre ludique globale ou avec l'évolution des attitudes à l'égard des animaux) ainsi qu'à l'analyse de productions culturelles (peintures, romans et films mettant en scène courses et paris).

2. L'animal et la chasse : questions de frontière

Dans le laps de quelques décennies le monde de la chasse a subi d'importantes secousses qui ont radicalement modifié sa physionomie. Nous savons à quel point le « cynégétique » a joué un rôle important dans l'imaginaire occidental, notamment en ce qui concerne la manière de concevoir le rapport à l'animal. Pendant très longtemps, c'est la chasse qui a défini, par la centralité de son action, le statut des bêtes sauvages, à la fois espèces nuisibles à repousser, ressources à prélever et aussi,

sur un plan plus abstrait, nobles rivaux à défier, objets de désir à conquérir, sources inépuisables d'inspiration littéraire et picturale. Dans ce cadre, que l'on pourrait qualifier de « pré-écologiste », la mise à mort d'un animal sauvage était légitime : il était tout à fait « moral » de repousser les prédateurs ou de s'emparer des lièvres et des perdreaux pour la défense des récoltes ou pour les plaisirs de la table.

Les choses, depuis, ont beaucoup changé. La crise environnementale, le risque de disparition de plusieurs espèces, l'émergence d'une sensibilité « animaliste » ont radicalement transformé les modalités occidentales du rapport à l'animal. On avance des doutes, aujourd'hui, quant à l'opportunité de mettre à mort des animaux sauvages alors que cette mort n'est plus indispensable. L'éthologie, par ailleurs, a montré l'existence, chez les « non humains », de fonctions mentales bien plus complexes que celles qu'on leur prêtait. Ces capacités de penser et de souffrir les rapprochent de l'humanité et remettent en cause les anciennes frontières ontologiques. C'est ainsi que l'« acte cynégétique », aux yeux de l'opinion publique, prend de plus en plus la forme d'un « animalicide ».

Confrontée à cette nouvelle situation, la communauté des chasseurs (mais aussi celle, bien plus large, des mangeurs de gibier) est tenue de se justifier. Elle doit montrer la légitimité de son action et, pour ce faire, elle doit proposer sa définition de l'animal : elle doit nous dire ce qu'est un « non-humain », en quoi ce « non-humain » est autre chose qu'un humain et à quelles conditions il peut être tué et consommé.

L'objectif de ce colloque) est d'explorer, dans ses différentes manifestations, cette tentative de redéfinition de l'animal sauvage qui cherche à concilier les représentations et les pratiques de longue durée - fondées sur le droit de poursuivre et de manger le gibier- avec la question éthique qui traverse le débat contemporain.

Ateliers organisés par le Pôle rural de l'université de Caen et l'Association d'histoire des sociétés rurales : *L'animal sauvage et l'homme - L'animal et le monde rural*

Mardi 12 avril 2016

Introduction	1
I. De l'exploitation à la sauvegarde.....	3
I.1. L'animal mis au travail, l'animal exploité	3
I. 2. L'habitat de l'animal conçu par l'homme.....	5
I.3. L'animal, de la destruction des nuisibles à la protection animale	6
II. L'animal, objet d'étude et sujet de loisir.....	7
II.1. L'animal objet d'étude	8
II.1.1. Connaître et classer.....	8
II.1.2. Fixisme ou évolution ?.....	9
II.1.3. L'animal en collection : enjeux, questions, pratiques d'exposition à l'époque moderne et contemporaine.....	10
II.1.4. L'animal-modèle.....	11
II.2. L'animal-divertissement.....	11
II.2.1. Chasse et pêche	11
II. 2.2. Spectacles.....	12
II.2.3. Jeux	13
II.3. L'animal-compagnon.....	14
II.3.1. L'animal de compagnie	14
II.3.2. En relation avec l'enfant	14
III. L'animal, source d'inspiration	15
III.1. Les arts visuels.....	15
III.1.1. La peinture et la sculpture	15
III.1.2. La photographie	16
III.1.3. La publicité	17
III.2. Littérature romanesque ; contes et fables ; romans policiers	17
III.2.1. Littérature romanesque	17

III.2.2. Contes et fables.....	18
III.2.3. Romans policiers	18
III.3. Les arts animés : cinéma, films d’animation, domaine audiovisuel	18
III.3.1. Documentaires	19
III.3.2. Contes animaliers.....	19
III.3.3. L'homme au contact de l'animal	19
III.3.4. L’animal compagnon de l'homme	20
III.3.5. L'animal inquiétant.....	20
III.3.6. Films d'animation	21
III.4. La musique et la danse.....	21
III.4.1. Au xvi ^e siècle.....	21
III.4.2. Au xvii ^e siècle	22
III.4.3. Au xix ^e siècle	22
III.4.4. Au xx ^e siècle.....	22
IV. L’animal symbole	23
IV.1. Aux origines des symboles de l’Occident.....	23
IV.1.1. La métamorphose comme apothéose ou comme châtiment ?	23
IV.1.2. La centralité ou le rejet des formes hybrides.....	24
IV.1.3. L’animal dans la Bible.....	24
IV.1.4. Drôleries, comique, caricature.....	25
IV.2. L’animal vivant et mort dans les religions antiques et religions du monde. L’animal de sacrifice	26
IV.3. Chamanisme, totems et masques, costumes et rituels. La question de l’art pariétal	26
IV.4. L’animal-signe : héraldique, étymologie, noms signifiants	26
Colloques et ateliers.....	28
Colloque 1 organisé par la section « Préhistoire et protohistoire » : <i>Animal symbolisé-animal exploité. Du Paléolithique à la protohistoire</i>	28
1. Représentations symboliques	28

1.1. Linné ou La Fontaine ? Les animaux vus et perçus par les Paléolithiques	28
1.2. Le bestiaire du Néolithique à l'âge du fer : une omniprésente abstraction.....	28
2. L'animal ressource	29
3. Animal et homme : la vie partagée	30
3.1. <i>Entre chien et loup : de la bête féroce à l'animal familier</i>	30
3.2. Animal et homme : « pré-histoire » des échanges de pathogènes (anthropozoonoses : tuberculose, parasitoses diverses, etc.)	31
4. Animal et homme : la vie et la mort partagées.....	31
4.1. Homme ou animal ? Quelles méthodes pour la détermination spécifique de restes osseux fragmentaires dans les gisements préhistoriques	31
4.2. Les associations hommes-animaux dans les dépôts de tous ordres	31
Colloque 2 organisé par les sections « Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle » et « Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions : <i>L'animal en politique, politique de l'animal ? L'animal entre pouvoirs et sciences au XVIII^e siècle</i>	32
Colloque 3 organisé par le Groupe de recherche Zoomathia : Les problématiques éthologiques dans les documents antiques et médiévaux (textes, images) : étude des sources, évolution des connaissances, diffusion du savoir, identification des espèces	33
Colloque 4 organisé par les section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales :	35
L'homme et l'animal : nouveaux statuts, nouveaux paradigmes, nouvelles contraintes	35
1. Courses animales et paris.....	36
2. L'animal et la chasse : questions de frontière	36
Ateliers organisés par le Pôle rural de l'université de Caen et l'Association d'histoire des sociétés rurales : <i>L'animal sauvage et l'homme - L'animal et le monde rural</i>	37

Comité scientifique du 141^e congrès

Président

BLARY François

professeur d'histoire de l'art et d'archéologie du Moyen Âge à l'université libre de Bruxelles, membre du CREA-Patrimoine (Centre de recherche en archéologie et patrimoine) de la Faculté de philosophie et de lettres et de l'équipe TrAme (Textes, représentations, archéologie, autorité et mémoire de l'Antiquité à la Renaissance), EA 4284 de l'université de Picardie Jules-Verne - Membre du CTHS, président de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes - Secrétaire de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, président du Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise, membre de la Société française d'archéologie

Membres

BESSEYRE Marianne

responsable du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon – Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes - Membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France

BRIQUEL Dominique

professeur de latin à l'université Paris-Sorbonne, directeur d'études à l'École pratique des hautes études – Membre du CTHS, président de la section Histoire et archéologie des civilisations antiques - Membre du bureau de la Société des études latines, de l'Association Guillaume Budé, de la Société des études renaniennes, membre de la Société nationale des antiquaires de France, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

BUCHSENSCHUTZ Olivier

directeur de recherche au CNRS, membre du laboratoire AOROC (Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident), UMR 8546, École normale supérieure - Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire - Membre de la Fédération des sociétés savantes du Centre, membre du conseil d'administration de l'Association en région Centre pour l'histoire et l'archéologie

CHAPPEY Jean-Luc

maître de conférences habilité à diriger les recherches en histoire moderne à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut d'histoire de la Révolution française, UMS 622, et de l'Institut

d'histoire moderne et contemporaine, UMR 8066 - Membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle - Membre de la Société des études robespierristes

CHEVALIER Sophie

maître de conférences en ethnologie à l'université de Franche-Comté, chercheur associé au LAU-IIAC-EHESS (Laboratoire d'anthropologie urbaine - Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain - École des hautes études en sciences sociales), co-directrice de la revue électronique *Ethnographiques.org* - Membre du CTHS, présidente de la section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales - Membre de la Société d'ethnologie française, Présidente de l'Association pour la recherche en anthropologie sociale, membre de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie

CORBET Patrick

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Lorraine, Nancy, membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie du Moyen Âge

COSTA Sandra

professeur-associé à l'Alma Mater Studiorum, université de Bologne, Italie - Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

COSTAMAGNO Sandrine

directrice de recherche au CNRS, UMR 5608, TRACES (Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés), université Toulouse – Jean Jaurès - Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire

D'ANNA André

directeur de recherche au CNRS – Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire

DALLA BERNARDINA Sergio

professeur d'ethnologie à l'université de Bretagne occidentale, Brest - Membre du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

DEMEULENAERE-DOUYÈRE Christiane

conservateur général du patrimoine honoraire, chercheur associé au Centre Alexandre Koyré - Membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle - Administrateur de la Société des amis des archives de France, membre de Paris historique - Association de sauvegarde et de mise en valeur, présidente de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, vice-présidente de l'Association d'histoire et d'archéologie du XX^e arrondissement de Paris

DUMA Jean

professeur émérite des universités, président de la commission des publications du CTHS

DUPONT Catherine

chargée de recherche au CNRS, membre de l'UMR 6566, CReAAH (Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire), université de Rennes 1 – Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire

DUTOUR Olivier

directeur du laboratoire d'anthropologie biologique Paul Broca de l'École pratique des hautes études - Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire - Ancien président de la Société d'anthropologie de Paris, membre du Groupe des paléopathologistes de langue française

ESTEBENAZ Jean

professeur agrégé répétiteur à l'École normale supérieure, maître de conférences en géographie culturelle à l'université Paris-Est Créteil

FÖRSTEL Judith

conservateur en chef du patrimoine au service de l'Inventaire d'Île-de-France - Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes - Membre de la Société française d'archéologie

De FOUCAULT Bruno

enseignant-chercheur honoraire en botanique à la faculté de pharmacie de l'université Lille 2 - Membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie

industrielle - Directeur de publication de la Société botanique du Centre-Ouest, membre de la Société botanique de France

GAINOT Bernard

maître de conférences honoraire à l'Institut d'histoire de la Révolution française, université Panthéon-Sorbonne - Membre du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions - Membre du conseil d'administration de la Société des études robespierristes

GOMEZ DE SOTO José

directeur de recherche émérite au CNRS - Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire - Membre du conseil d'administration de l'Association des archéologues de Poitou-Charentes, de la Société archéologique et historique de la Charente, de la Société préhistorique française, président du Groupe d'études et de recherches des musées d'Angoulême

GOURICHON Lionel

chargé de recherche CNRS, CEPAM (Cultures et environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge), UMR 7264

HAMON Maurice

directeur honoraire des relations générales de Saint-Gobain, président du Centre international du vitrail de Chartres, membre du CTHS, président de la section Histoire contemporaine et du temps présent

HUREL Arnaud

ingénieur de recherche au département de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle, Paris - Membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle - Membre de la Société française d'histoire des sciences de l'homme

JAUBERT Jacques

professeur des universités - Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire - Ancien président de la Société préhistorique française, Membre de Préhistoire du Sud-Ouest

JEUNESSE Christian

professeur de préhistoire à l'université de Strasbourg - Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire - Président de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace

LEMAITRE Nicole

professeur émérite d'histoire moderne de l'université Panthéon-Sorbonne, membre du CTHS, présidente de la section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

LE POGAM Pierre-Yves

conservateur en chef du patrimoine, département des sculptures, musée du Louvre - Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes - Membre de la Société nationale des antiquaires de France

MAÎTRE Claire

directeur de recherche émérite au CNRS, membre de l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes), CNRS - Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

MAZAURIC Simone

professeur émérite des universités, membre du CTHS, présidente de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

MEUNIER Florian

conservateur en charge du département du Moyen Âge et de la Renaissance au musée Carnavalet - Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes - Membre résidant de la Société nationale des antiquaires de France, membre du Groupe d'étude des monuments et oeuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis, de la Société de l'École des chartes, de la Société des antiquaires de Normandie, membre du conseil d'administration de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France,

MORDANT Claude

professeur émérite de protohistoire européenne à l'université de Bourgogne, membre de l'UMR ARTeHIS (Archéologie, terre, histoire, sociétés), UMR 6298, CNRS - Membre du CTHS, président de la

section Préhistoire et protohistoire - Membre de la Société archéologique de Sens, vice-président de la Société préhistorique française, membre de la Société archéologique de Châtillon-sur-Seine, président de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze, membre de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins et de la Société archéologique champenoise

MORICEAU Jean-Marc

professeur d'histoire moderne à l'université de Caen, président de l'Association d'histoire des sociétés rurales

PINGEOT Anne

conservateur général honoraire du patrimoine - Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes - Membre du bureau de la Société de l'histoire de l'art français

PININGRE Jean-François

conservateur en chef honoraire du patrimoine - Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire - Membre de la Société préhistorique française et de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze

PLOUVIER Martine

conservateur en chef honoraire du patrimoine, membre du CIHA (Comité international d'histoire de l'art) - Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes - Membre du Comité français d'histoire de l'art,; Société historique de Haute-Picardie, présidente du Centre d'études et de recherches prémontrées

RICHARD Hélène

inspectrice générale des bibliothèques - Membre du CTHS, présidente de la section Sciences géographiques et environnement - Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et de Franche-Comté, ancienne présidente de la Société des antiquaires de l'Ouest, du Comité français de cartographie, membre de l'Association d'histoire et d'archéologie du XX^e arrondissement de Paris, Membre

SERNA Pierre

professeur d'histoire moderne à l'université Panthéon-Sorbonne, directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française, UMS 622, CNRS

VIALOU Denis

professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle - Membre du CTHS, section Préhistoire et protohistoire

WENDLING Thierry

chargé de recherche au CNRS, membre du IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), co-fondateur et co-directeur de la revue *Ethnographiques.org*

WIRTH Stefan

archéologue, professeur de protohistoire européenne à l'université de Bourgogne, membre de l'UMR 55 94 ARTeHIS Dijon - Membre de l'Association pour la promotion des recherches sur l'Âge du Bronze, et d'Archéologie suisse

ZUCKER Arnaud

professeur de littérature grecque à l'université de Nice Sophia Antipolis, membre du CEPAM (Cultures et environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge), CNRS, UMR 7264, responsable du GDRI Zoomathia

Modalités d'inscription au 141^e congrès des sociétés historiques et scientifiques « L'animal et l'homme » - avril 2016 – Rouen

Droits d'inscription : 80€

Gratuité pour les étudiants non salariés, les chômeurs et les membres de sociétés savantes de Normandie

Pour proposer une communication, la date limite est le 1^{er} novembre 2015 :

inscrivez-vous directement en ligne sur le site du CTHS (paiement par carte bancaire sécurisé) à la page <http://cths.fr/co/details.php?sc=in>

ou envoyez par courrier postal à CTHS - 141^e congrès - 110 rue de Grenelle 75357 PARIS cedex 07 :

- le règlement des droits d'inscription, par chèque bancaire à l'ordre de l'ASCSHS (Association de soutien aux congrès des sociétés historiques et scientifiques),
- le titre et le résumé de la proposition de communication (1000 caractères espaces comprises, soit une demi-page) sous forme de CD,
- la fiche d'inscription complétée (téléchargeable sur le site cths.fr : <http://cths.fr/co/details.php?sc=in>)

en précisant bien dans quel thème et sous-thème ou colloque vous souhaitez placer votre communication.

Chaque intervenant propose au maximum deux communications, se rapportant à des thèmes différents. Le résumé doit viser à faire ressortir les points essentiels de la communication ; il en souligne les éléments nouveaux et les conclusions. Il doit faire clairement état des sources exploitées. Il ne doit prendre la forme ni d'une introduction générale, ni d'un plan.

Le Comité étudie en novembre toutes les propositions de communication. Il peut écarter celles ne lui paraissant pas convenir, sans avoir à motiver sa décision. Les droits d'inscription sont alors remboursés, sur demande, avant le 1^{er} mars (de même si un congressiste annule sa participation).

Les communications acceptées seront affichées sur le site cths.fr, à partir de février 2016, par thème, par jour, par auteur : <http://cths.fr/co/congres.php?sc=co&id=-1>

Les intervenants seront informés personnellement par messagerie électronique.

Le temps de parole est fixé à 20 minutes par communication, de manière à laisser place ensuite aux débats (10 minutes).

Les Actes du Congrès national des sociétés historiques et scientifiques sont publiés principalement sous forme électronique. Ils sont disponibles gratuitement sur le site internet du CTHS, où ils peuvent être téléchargés à l'unité ou au volume entier :

<http://cths.fr/co/details.php?sc=au>

Cette forme de publication permet une diffusion internationale ; tout lecteur potentiel aura accès aux articles par une simple recherche de mots-clés par l'intermédiaire des moteurs de recherche. Les volumes électroniques ont un titre et des références bibliographiques internationales ; ils sont préparés, remis aux normes et maquetés pour la publication. Ils sont répertoriés dans le catalogue des publications du CTHS, le copyright et le droit moral sur le texte restant la propriété de l'auteur. Les auteurs s'engagent formellement à présenter un texte original et inédit, et à le conserver inédit pendant un délai d'un an après le congrès.

L'acceptation d'une communication ne constitue en aucun cas un engagement de publication. Le Comité examine en juin les textes reçus en juin et se réserve le droit de demander aux auteurs de corriger ou d'abrégier leur texte, ou d'en refuser la publication.

Il est impératif d'observer les Instructions aux auteurs, qui sont affichées également sur le site du CTHS : <http://cths.fr/co/details.php?sc=au>

Si une communication n'est pas publiée dans les dix-huit mois suivant le congrès, l'auteur pourra, s'il le désire, contacter le secrétariat afin de reprendre son manuscrit.

Les inscriptions des auditeurs sont possibles jusqu'au dernier jour du congrès.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge du congressiste.

Le secrétariat du congrès est fermé le jeudi.

Pour tout contact : congres@cths.fr

Fiche d'inscription au congrès « L'animal et l'homme » – Université de Rouen - avril 2016

à remplir en lettres capitales et à retourner **avant le 1^{er} novembre 2015 si vous proposez une communication** (les inscriptions des auditeurs sont possibles jusqu'au dernier jour du congrès)

à CTHS – 141^e congrès – 110 rue de Grenelle 75357 Paris cedex 07

accompagnée de votre règlement à l'ordre de l'ASCSHS (Association de soutien aux congrès des sociétés historiques et scientifiques) : 80€

Étudiants, chômeurs, membres d'une société savante de Normandie : gratuit

Nom :

Prénom :

Adresse postale

Adresse électronique :

Profession :

Sociétés savantes auxquelles vous appartenez (en toutes lettres) :

Titre de votre communication :

Envoyez le résumé de votre communication (1000 signes) sur CD avec cette fiche ou par mail à congres@cths.fr

Avant le 1^{er} novembre 2015

Votre communication intégrera de préférence

le thème : 1 – 2 – 3 – 4

le sous-thème : 1 – 2 – 3 – 4

le chapitre : 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6

ou le colloque : 1 – 2 – 3 - 4

ou l'atelier : 1 - 2